ISSN 0245-9507

N° 255 - 10 F
MARS 1985

le peuple breton

Aujourd'hui, être libre c'est être informé

d'après Mellouet – P.B. 83

NOUVELLE CALEDONIE :

VIOLENCE ET NICKEL

RENNES :

MITTERRAND CENSURÉ !

UN ENJEU INDUSTRIEL :

LES FIBRES OPTIQUES

ET... POBL VREIZH

MITTERRAND, MEDIA ET CANTONALES

1) Le fait du prince.

La liberté d'expression n'existe pas pour tous : voici le commentaire de l'U.D.B. à la suite du discours de Rennes de François Mitterrand ; très peu de médias ont rendu compte de ce commentaire.

a) On obtient des morceaux, des bribes, contre les partis et les puissants corps de l'Etat, du fait du prince : Giscard et sa charte culturelle en 1977, Mitterrand et son mini-capes breton-lettres modernes en 1985.

b) Il n'y a pas de plan d'ensemble cohérent, en particulier sur le plan économique : une légère amélioration sur les quotas laitiers (la lutte paie) mais rien pour l'électronique, la navale, la décentralisation du tertiaire.

c) Rien sur la décentralisation alors qu'on pouvait s'attendre à ce qu'en Bretagne, berceau et laboratoire de « l'idée régionale » dans les années 50-60, F. Mitterrand fasse le point sur la décentralisation, confirme sa priorité donnée au département, mais fixe quand même une date pour les élections régionales... Rien !

d) Après Bayonne, il choisit Rennes pour parler de l'unité nationale. Pourquoi pas Amiens, Orléans ou Romorantin ? Le paradoxe n'est qu'apparent : C'est la reconnaissance de fait de la spécificité bretonne ou basque. Des peuples existent qu'il faudra bien reconnaître.

La Droite, elle, joue le rôle de la Gauche naguère : récupérer les difficultés bretonnes pour gagner le pouvoir ; oublier ensuite les promesses électorales.

Quant au passage de François Mitterrand notant les insuffisances de Radio-France en matière de diffusion de la langue bretonne, on n'en retrouve nulle trace dans la « grande presse » ni dans les organes du P.S.

2) L'U.D.B. victime de discrimination

a) Le lendemain de la visite de F. Mitterrand à Rennes, l'U.D.B. y organisait une journée de formation et la présentation de la plate-forme politique élaborée pour les élections cantonales.

Les quatre grandes formations politiques hexagonales ayant pu s'exprimer longuement sur FR3, lors du débat organisé au soir de la visite présidentielle, l'U.D.B. a demandé à pouvoir faire connaître sa réaction en direct à l'antenne.

Devant le refus injustifié des responsables de l'information, les candidats U.D.B. réunis à Rennes, se sont rendus au siège de la télévision pour protester et une délégation a rencontré le chef du BRI.

b) Ce qui est en cause c'est le fonctionnement de la télévision en général et le rôle des télévisions dites « régionales » en particulier. Celles-ci doivent-elles n'être que le simple relais local des chaînes parisiennes ?

Ce qui est en cause c'est la discrimination honteuse dont est victime l'U.D.B. Comment justifier le refus qui lui est fait de s'exprimer à l'antenne ? (1)

Du point de vue journalistique, il aurait paru logique de solliciter la réaction d'un parti **autonomiste** reconnu, après le discours du chef de l'Etat en Bretagne.

Du point de vue déontologique, comment justifier le refus fait à une formation **démocratique** et **représentative** d'un courant non négligeable de l'opinion bretonne ?

L'U.D.B. ne peut accepter l'arbitraire. Elle prendra les moyens de se faire entendre.

3) Contre le largage de la Bretagne

Malgré ces difficultés, et de nombreuses autres dans l'accès aux médias, l'U.D.B. présente 32 candidats aux élections cantonales, dont 10 en Loire-Atlantique. Effort important pour montrer que si la politique de la Droite a souvent été néfaste en Bretagne, celle de la Gauche française a été, ici, marquée par l'immobilisme. Les solutions véritables passent par la voie bretonne de gauche que l'U.D.B. veut mettre en application avec tous les militants progressistes bretons, en constituant avec eux la force politique dont la Bretagne d'aujourd'hui a besoin. Le vote pour l'U.D.B. aux élections cantonales est une manière visible de dénoncer le largage de la Bretagne par le pouvoir parisien.

H. GOURMELEN

(1) Aucun passage depuis 9 mois, alors que les formations hexagonales passent plusieurs fois par jour sur TF1, A2, FR3 !

Souscription permanente pour le progrès du « Peuple Breton »

Votre victoire

Merci à tous ceux qui nous soutiennent et nous écrivent. D'accord ou pas, dites-le nous. Notre parution, régulière depuis mai 84, est due à votre soutien financier, à vos dons. Chacun sait qu'il n'y a derrière notre journal ni la CIA, ni le KGB, seulement l'aide de Bretons, souvent guère fortunés, parfois chômeurs. Une assemblée bretonne élue au suffrage universel, c'est le résultat de **votre** fidélité, de **notre** action à tous depuis 21 ans. Que les conditions et le couplage avec les élections législatives, comme la mise à part de la Loire-Atlantique, ne **nous** conviennent pas, ne **vous** conviennent pas, c'est évident. Il faut donc continuer l'action, tous ensemble. Votre soutien financier, votre collaboration au journal ont payé. Ils paieront encore... La force du « *Peuple Breton*, ce n'est pas sa trésorerie, c'est l'aide que vous lui apportez par vos dons mensuels.

Réabonnez-vous rapidement, c'est de l'air et du nerf que vous donnerez au P.B. !

Lanoë P., Chanteloup	40 F
Bourbao J., Le Conquet	30 F
Baudet G., Lamballe	20 F
Jacolot B., Plouzané	50 F
Talarmin A., Brest	20 F
Lamy-Bourhis P., Thiberville (27)	20 F
Blivet J., La Varenne Saint-Hilaire (94)	40 F
Baron A., Verneuil-en-Halatte (60)	70 F
Madec M. et G., Blois (41)	20 F
Riou F., Limay (78)	20 F
Allain R., Antony (92)	20 F
Tanguy A., Brest	40 F
Pierre F., Ploudalmézeau	20 F
Lucas J., Carhaix	20 F
Jardin Y., Douarnenez	50 F
Quéméner J., Pont-de-Buis	20 F
Fourel P., Brest	50 F
Guillerm H., Orvault (13)	20 F
Garoche J., Saint-Brieuc	40 F
Baudet A., Saint-Quay-Portrieux	120 F
Kerjoant D., Cercy (95)	40 F
Fédération UDB de Rennes	150 F
Bourdonnay H., Velizy (78)	20 F
Le Corre J.Y., Clohars, Fouesnant	50 F
Heusaff A., Baile Atha Cliath, Irlande	5 F
Retureau D., Berlin (RDA)	205 F
Pichouron J., Plouguiel	40 F
Le Chartier M., Plérin	20 F
Donval H., Roscoff	20 F
Le Govic M., La Verrière (78)	20 F
Le Doze L., Strasbourg (67)	20 F
Christien G., Mohamedia, Maroc	45 F
Le Corre J.Y., Plufur	20 F
Ménesguen A., Crozon	20 F
Hameury O., Saint-Pol-de-Léon	20 F
Paugam J., Pierrefitte (93)	40 F
Anonyme, Saint-Herblain (44)	120 F
Chevalier P., Brest	20 F
Robert E., Malestroit	20 F
Salaün J., Plumeliau	20 F
Le Baccon B., Fontenay/s/Bois (94)	20 F
Rault M., Paris (75)	150 F
Guihard L., Nantes	100 F
Tenaud J.Y., Port Saint-Père	100 F
Total 3e liste	2.045 F
Report listes précédentes	4.110 F
Total général	6.155 F

Après les remarques d'Henri Gourmelen sur les cantonales, les médias et les discours de Mitterrand (p. 2) on reviendra à la question des élections cantonales et régionales (p. 4), avant un reportage exclusif sur le premier matraquage policier en faveur de la « région » pays de Loire (p. 6). Notre dossier porte sur l'enjeu économique et culturel des réseaux câblés (p. 8). Une partie internationale nourrie nous amène à évoquer la famine en Afrique (p. 17) et de prolonger notre dossier sur la Nouvelle Calédonie, avec une interview et une étude sur le rôle du nickel. La une du journal exprime ce problème d'une façon symbolique. La partie culturelle est étoffée (p. 22), tandis que les problèmes de l'UDB sont évoqués (p. 16) également. Il faudra attendre avril pour lire un dossier basque, très attendu après les réunions que nous avons organisées en Bretagne avec des réfugiés politiques.

JE M'ABONNE AU «PEUPLE BRETON»

NOM ..... PRENOM .....

ADRESSE .....

- Souscrit un abonnement ☐ un réabonnement ☐
  - ordinaire : 100 F (1)
  - de soutien à partir de 120 F (1)
  - étranger : 115 F (1)
  - étranger par avion : 140 F (1)

  à partir du N° ..... inclus.
- Ci-joint le règlement par :
  - chèque postal (1)
  - chèque bancaire (1)
  - mandat-lettre (1)

(1) Rayer la mention inutile

B.P. 301 - 22304 LANNION CEDEX - C.C.P. RENNES 2365-76

Rappel

Politique	p. 2
Economie	p. 8
Société	p. 10
Problème breton	p. 12
Pobl Vreizh	p. 14
International	p. 17
P.B. Services	p. 25

ADRESSES UTILES

- « Le Peuple Breton » : B.P. 301, 22304 Lannion Cedex (détail p. 4).
- Union Démocratique Bretonne : 21 rue de Coulmiers, 44000 Nantes (Siège National), B.P. 215, 44007 Nantes Cedex.
- U.D.B. Affaires Extérieures : B.P. 150, 35408 Saint-Malo Cedex.

ABONNEMENT D'UN AMI...

Veuillez trouver ci-joint la somme de 80,00 F et l'adresse de :

NOM .....

PRENOM .....

ADRESSE .....

.....

à qui vous voudrez bien envoyer le «Peuple Breton» durant un an.

(B.P. 301 - 22304 LANNION CEDEX - C.C.P. Rennes 2365-76)

La fête du « Peuple Breton » 1985 (8-9 juin) prend tournure !

Nous avons déjà signalé que cette fête aurait lieu à Saint-Brieuc, au parc de Brézillet. Le camping municipal gratuit se trouve à proximité. La restauration sur place sera, bien sûr, assurée.

Le programme n'est pas définitivement arrêté, mais d'ores et déjà, on peut annoncer pour le samedi soir, un super fest noz, et le dimanche, on pourra écouter Tokoto, artiste du Cameroun, une grande chanteuse québécoise et Norman Stansall, l'ancien guitariste attitré de Simon et Garfunkel. Le grand rendez-vous du *Peuple Breton* sera donc, comme par le passé, un carrefour des peuples du monde. Expositions, artisanat, jeux sont également prévus.

Des cantonales aux élections régionales

On a pu constater que F. Mitterrand, à Rennes, n'a pas dit un mot de la régionalisation, promise et bloquée. Conformément au mandat donné par le bureau politique de l'UDB, le responsable aux affaires extérieures du parti devait remettre au Premier ministre, une plateforme où l'UDB formulait, cette fois de façon assez exigeante, les mesures d'urgence à prendre en faveur de la Bretagne. Celui-ci a fait savoir que son emploi du temps très chargé ne lui permettait pas de donner suite à cette demande de rencontre.

C'était le moment où le gouvernement, inquiet devant la tournure des prochaines élections cantonales, pensait faire désigner les conseillers régionaux à la proportionnelle par les conseils généraux. Annoncé trois semaines avant le scrutin, la réforme avait l'air d'un truquage pour préserver des positions menacées. C'est alors que le Premier ministre a eu une idée, tactiquement adroite, pour éviter le tollé : annoncer l'élection, en 1986, des assemblées régionales à la proportionnelle et au suffrage universel, promesse du candidat Mitterrand en 1981, et le couplage de cette élection avec l'élection législative. Nous aurions pu nous réjouir d'une mesure que l'UDB a entreprise depuis 1964 de faire rentrer dans les programmes des partis de gauche et qui, effectivement, figurait dans feu « le programme commun ». Hélas, le couplage risque de dénaturer le scrutin et de consacrer le monopole de la bandes des 5, y compris sur la vie régionale. Dès maintenant, formulons 2 exigences :

1. Le non-cumul des mandats « régionaux » et hexagonaux ;
2. L'élection séparée de l'assemblée bretonne afin que le débat porte bien sur le développement de la Bretagne ;
3. La réintégration de la Loire-Atlantique avant le vote.

Les réserves que nous portons chaque mois sur la politique du pouvoir actuel se trouvent renforcées par le refus de dialogue et les manœuvres de basse politique. Ce qui n'exclut pas, bien au contraire, notre opposition déterminée à la droite et à son avatar musclé.

ELECTIONS CANTONALES DE MARS 1985 :

Les candidats U.D.B.

Dans le Centre Bretagne : Yves REMOND, maire de St-Hernin, à Carhaix (29) ; Eric ALLAIN, à Gourin (56) ; Jean-Yves TANGUY, à Rostrenen (22).

En Cornouaille (29) : Paul GUEGUENIAT, c.m. de St-Yvi, à Rosporden ; Théo PERROT, c.m. de Loctudy, à Pont-L'Abbé.

Dans le pays de Lorient (56) : Joël GUEGAN, adjoint au maire, à Lorient Nord ; Yannick QUENEHERVE, c.m., à Lanester ; Yves GILLET, à Guéméné-sur-Scorff.

Dans le Haut-Vannetais (56) : Emmanuel LE CLAINCHE, à Vannes Ouest ; Serge LE BOULICAUD, à Sarzeau.

En Loire-Atlantique : Patrick PELLEN, c.m., à Nantes 5 ; Gérard MEREL, à Nantes 7 ; René BOULZENNEC, à Nantes 9 ; Michel FRANÇOIS, à Nantes 11 ; Jean-Louis JOSSIQUE, c.m., à ORVAULT ; Martial CATHERINE, c.m., à St-Herblain Est ; Jean GROIX, à Aigrefeuille-sur-Maine ; Philippe BONNET, c.m., à St-Nazaire Ouest ; Yannick CORAUD, à St-Nazaire Est ; Gilles BARRILLOT, à La Baule Escoublac.

A Rennes (35) : Michel GENIN, c.m., à Rennes 2 ; Pascal QUEDILLAC, à Rennes 7.

A Rance-Penthièvre (35 et 22) : Henri GOURMELEN, c.m.,à St-Malo Sud ; Gilles CHAVIN-COLLIN, c.m., à St-Brieuc Cuest ; Robert PEDRON, c.m., à Plérin.

Dans le Trégor-Goëlo (22) : Pierre MORVAN, c.m., à Paimpol ; Yvon FICHOU, c.m., à Plouha ; Jean-Yves GAUTIER, à Bourbriac ; Robert BROUDIC, à Perros-Guirec ; Jean-Yves LE CORRE, à Plestin-les-Grèves ; et Yane KERVOAS, c.m., à Belle-Isle-en-Terre.

Lettre de l'U.D.B. au 1er ministre sur le problème breton :

Fabius trop occupé !

M. le Premier Ministre,

Une nouvelle échéance électorale approche sans qu'un certain nombre de questions touchant à la démocratisation de la vie politique (statut de l'élu, financement des partis...) aient reçu de réponse. D'autre part, la Bretagne n'a guère lieu de se réjouir d'une décentralisation qui dans les faits se substitue à la régionalisation attendue. Enfin, tant au plan économique que culturel, il y a un certain nombre de mesures urgentes et communes à prendre pour enrayer le mal breton. Ce sont autant de raisons qui nous amènent à vous demander audience, notre but étant la mise en œuvre d'un authentique projet de gauche pour la Bretagne.

Veuillez croire, M. le Premier Ministre...

Le Chef de Cabinet du Premier Ministre

Monsieur le Secrétaire,

Vous avez appelé l'attention de M. le Premier Ministre sur la situation politique de la Bretagne et lui avez demandé une audience.

Malheureusement, l'emploi du temps très chargé de M. Laurent FABIUS ne lui permet pas de vous recevoir. Croyez bien qu'il le regrette.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire, l'expression de mes sentiments distingués,

Thierry LAJOIE

HUMEUR

Pas de deux et couples pervers...

Un pas en avant, un pas en arrière : le pouvoir socialiste nous a habitués, depuis près de quatre ans, à cette gymnastique décevante : pas de centrale nucléaire à Plogoff mais une centrale ailleurs en Bretagne. Une licence de breton, mais pas de CAPES. Plus de breton à la radio (pendant un temps) mais pas à la télé. Création puis suppression du ministère de la Mer. Un projet de loi pour les langues et cultures bretonnes puis non-discussion du projet.

Plus récemment, une nouvelle manie semble s'emparer du pouvoir, celle des couples pervers : un CAPES de breton, mais de breton **et** lettres modernes. Une assemblée régionale élue au suffrage universel, **mais** en même temps que l'assemblée « nationale » française, ce qui risque de fausser le scrutin. Les rares fois où l'on aurait l'occasion d'applaudir, un aspect de la politique gouvernementale vient ternir ce qui pouvait y avoir de juste, de généreux, de démocratique dans la décision prise. Négociation correcte en Nouvelle Calédonie et provocations anti-kanaks avec meurtre d'Eloi Machoro.

Les pas de deux et les couples pervers : la stratégie du juste milieu conduit le pouvoir à mécontenter tout le monde, y compris ceux qui ont lutté pour que la gauche devienne majoritaire au Parlement.

Et comme les raisons de désapprouver sont nombreuses (mauvais usage des nationalisations, déménagement du territoire, jacobinisme, contrôle autoritaire de l'accès aux médias), les zig-zag du pouvoir donnent une impression de duplicité qui n'est pas faire pour inspirer confiance.

J.J.M.

Souscription exceptionnelle et tirage

Nous avons expliqué ses raisons il y a plusieurs mois : *Le Peuple Breton* a un passif qu'il nous faut rembourser, aggravé par le déficit de la fête du *PB 1983*. A chacun de nous aider suivant ses possibilités, sachant que cette aide nous est indispensable. Les souscripteurs recevront 1 billet par « tranche » de 5 F donnée à notre journal. Et ces billets donneront lieu à un tirage qui aura lieu à Saint-Brieuc, à la *Fête du Peuple Breton*, en juin. Le titulaire du 1er billet tiré gagnera un voyage pour 2 personnes en Irlande... Même si vous êtes déjà abonnés ou réabonnés, envoyez-nous un chèque de soutien si vous le pouvez. Merci.

chiche?

Pêche à la ligne

Les retombées de la décentralisation *(Ouest-France du 13/2/85)* sont curieuses : les préfectures fixeront les dates d'ouverture et de fermeture de la pêche. La grande affaire du septennat a prévu un lot de consolation pour les électeurs qui escomptraient un transfert de pouvoir audacieux en direction des collectivités territoriales et qui, de dépit, risquent d'aller rejoindre les pêcheurs à la ligne lors des prochains scrutins.

Pas assez !

80 % des 500 premières entreprises de l'hexagone ont leur siège en région parisienne nous apprend un récent numéro de *l'Expansion*. Ce n'est pas assez : pour que la France soit elle-même, ce record de « désaménagement » du territoire doit être amélioré. Un récent décret gouvernemental y pourvoira.

Super-périphérique

Dans ce même numéro de *l'Expansion*, on apprend également que 1 km d'A 86, le fameux « super-périphérique » parisien coûte aussi cher que tous les aménagements routiers réalisés en Bretagne pendant un an. De quoi nous rendre super-périphériques !

Parce que j'en ai assez de voir les pouvoirs successifs se moquer des Bretons, par des promesses jamais tenues, par des mesures sans consistance (CAPES lettres modernes et breton, assemblée régionale élue à la proportionnelle départementale et toujours plus tard).

j'adhère à l'U.D.B.

BULLETIN D'ADHESION

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....

déclare vouloir adhérer à l'U.D.B.

Signature :

A ..... le **19**

Adressez ce bulletin (découpé ou recopié) à U.D.B. - B.P. 215 – 44007 NANTES Cedex

NANTES : 1er matraquage policier pour les « pays de Loire »

Une pancarte qui dérange

Lors d'une manifestation organisée par le C.U.A.B., le samedi 23 février, à l'entrée du parc de la Beaujoire à Nantes, les participants n'ont pu accrocher la pancarte « Rue des Pays Bretons » en remplacement de la plaque « Rue des Pays de Loire ».

La force publique, plus d'une trentaine de fonctionnaires de police, dont une quinzaine de C.R.S. armés de matraques, avait reçu des ordres stricts afin de ne pas laisser se dérouler l'action symbolique prévue dans le calme.

Reprenons la chronologie des événements :

15 h 35 – Discours de J.C. Rozelier (C.U.A.B.) reprenant la lettre adressée par le C.U.A.B. à M. Chauty, sénateur-maire de Nantes : *« La région des Pays de Loire est une région artificielle que rien ne justifie. Elle n'a pas d'identité, d'unité humaine et culturelle, comme l'indique le sondage paru dans « Le Point », la semaine dernière (76 % des personnes interrogées ne lui reconnaissant pas d'identité propre) ».*

15 h 40 – Discours de P. Nogues (C.U.A.B.) qui a indiqué que le 23 février était le premier jour de la campagne électorale des cantonales et déclaré notamment : *« Nous estimons en effet que ce que l'Etat a fait en 1956 (le découpage régional), il peut le défaire en 1986 et créer des régions conformes aux réalités humaines et économiques ».*

Le C.U.A.B. enfin a, appelé à voter pour chacun des candidats U.D.B. en Loire-Atlantique.

15 h 46 – Quinze C.R.S. entourent le poteau et empêchent par la force que la pancarte « Rue des Pays Bretons » soit accrochée.

Résultat : Un participant est jeté à terre et blessé.

15 h 55 – L'ambulance arrive, appelée par la police.

16 h 00 – P. Nogues demande aux participants de se disperser, en soulignant la sauvagerie des forces de l'ordre : *« Laissez ces Messieurs au pied de leur poteau »*, a-t-il conclu.

Section de Nantes

Une manifestation tranquille.

Les CRS étaient là avant les manifestants.

Les rangs se resserrent auprès du précieux poteau.

L'assaut du poteau.

L'intervention des C.R.S.

Un blessé.

Grâce aux « pays de Loire »

A L'UNANIMITÉ (moins l'abstention des cinq élus de gauche), le Conseil général de la Vendée a donné hier son accord à l'implantation d'une centrale nucléaire au Carnet.

(O.F. 22-2-85)

Bon sang, mais c'est bien sûr ! Pourquoi s'entêter à tenir compte des oppositions locales quand il suffit de s'adresser aux voisins ?

La CFDT contre une centrale au Carnet

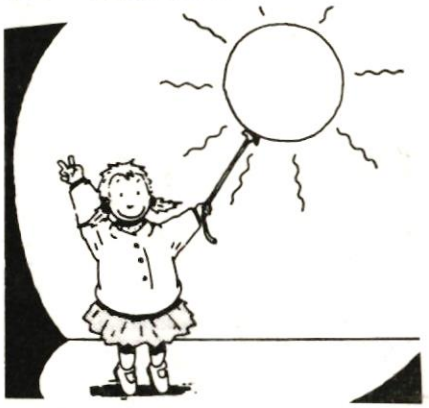

L'U.D. C.F.D.T. a toujours marqué son opposition à une centrale nucléaire en Basse Loire ; sa position n'a pas changé concernant la centrale du CARNET.
Selon les récentes déclarations publiques, il semble qu'EDF soit revenu à la raison constatant, comme la C.F.D.T. l'avait, à maintes reprises, déclaré que les prévisions étaient exagérées : les prévisions initiales en 74 auraient conduit à un suréquipement de 10 tranches en 1990 - à 10 milliards de francs pièce. Quel gâchis !

L'U.D. C.F.D.T. ne peut pas prendre en compte l'argument des défenseurs de la Centrale du Carnet sur la nécessité de créer des emplois. On n'envisage pas un chantier seulement pour créer des emplois mais plutôt pour son utilité.

De plus toutes les centrales déjà implantées ne permettent pas l'industrialisation des sites donc pas d'emplois nouveaux.

La C.F.D.T. de Loire-Atlantique dit non au gâchis financier industriel, exige la diversification et la complémentarité des sources d'énergie et propose enfin l'utilisation des sommes colossales pour la réalisation de grands travaux plus utiles dans notre département.

Entreprise générale de Bâtiment
S.A. MARIN
Kerivarc'h - Lavallot
29215 GUIPAVAS
Tél. 98-28.17.02

L'enjeu culturel et industriel des fibres optiques

La révolution des moyens de communication est aujourd'hui bien commencée. L'année 83 a été choisie par l'ONU comme année mondiale de la communication et on ne parle plus que de « société de la communication », d' « ère de la communication », de « nouvelle communication ». La demande existe : il n'est qu'à penser aux radios libres, aux télés libres, aux magnétoscopes et à l'engouement pour les jeux et le matériel vidéo. Sous une autre forme, dans les entreprises on met en place des moyens puissants de traitement et de diffusion de l'information avec la nouveauté, c'est que ces outils communiquent entre eux.

L'évolution est certaine, mais la façon dont elle sera conduite ou pas conduite sera déterminante pour notre avenir.

Les outils du futur

Tous les outils de la communication de l'avenir existent déjà, fussent-ils à l'état de prototypes. Ainsi le visiophone, un téléphone associé à une caméra, a été présenté en fonctionnement il y a plus de 10 ans déjà. C'était en Bretagne, au CNET de Lannion. Il sera installé par les PTT chez certains abonnés de Biarritz, dans le cadre d'un réseau expérimental de vidéocommunication. La carte à mémoire, équipée d'un circuit intégré qui calcule une clé d'accès et stocke un montant de crédit, est utilisée depuis un an comme moyen de paiement électronique à Versailles, Vélizy et Villacoublay. De même pour la synthèse vocale et l'écran tactile, qui permettent aux enfants encore analphabètes d'utiliser un micro-ordinateur. La technologie du vidéodisque, qui permet de stocker une très grande quantité d'images, est aujourd'hui bien maîtrisée : on sait très bien connecter un lecteur de vidéodisque à un micro-ordinateur pour en faire une banque d'image fixe. De nombreux télécopieurs apparaissent sur le marché. Toutefois, les machines qui reproduisent à distance une page format 21 x 29 en deux minutes ont un coût trop élevé pour être accessibles aux particuliers. En revanche, le vidéotex pénètre dans de nombreux foyers.

Les abonnés au téléphone recevront si ce n'est déjà fait un terminal annuaire électronique encore connu sous le nom de minitel qui remplacera, pas forcément en douceur, le classique annuaire papier. Ce terminal leur donnera en outre accès à plus d'une centaine de services d'information. Les grandes centrales de distribution par correspondance enregistrent aujourd'hui les commandes formulées à partir d'un minitel et l'on peut aussi de cette manière consulter son compte en banque.

Le goulot d'étranglement

Les outils de communication du futur sont déjà là et semblent nous attendre. Pourtant cette communication électronique nécessite une lourde et complexe infrastructure de transmission dont la mise en place s'établira jusqu'à l'an 2000 et au-delà. Le terme de communication électronique recouvre en effet la circulation simultanée de la parole, des textes, des images fixes ou animées à travers un réseau de télécommunication, chaque usager pouvant aussi bien émettre que recevoir ces différents types d'information (communication interactive).

Ceci implique des réseaux de télécommunication à grand débit d'information. Actuellement les utilisateurs du vidéotex, par exemple, ne s'échangent que des textes et des images fixes à faible définition, car ils communiquent à travers un réseau téléphonique à faible débit et lorsqu'ils connectent leur terminal minitel, leur ligne téléphonique est occupée. D'autre part dans les conditions actuelles d'utilisation du téléphone, jamais plus de 5 % des abonnés ne décrochent leur combiné en même temps. Les centraux téléphoniques sont donc dimensionnés en fonction de ce taux d'occupation du réseau. Le développement des nouveaux services risque d'accroître sensiblement

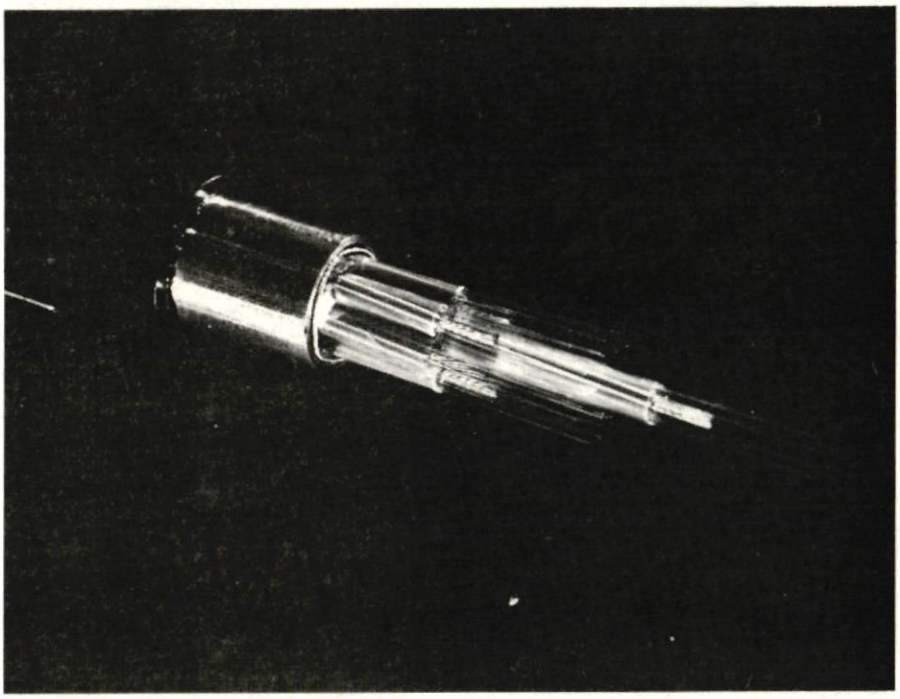

Câble de 70 fibres optiques SAT à gaine aluminium soudée. (Photo CNET)

la charge et de saturer le réseau. Mais surtout, le réseau téléphonique accessible aux particuliers n'autorise pas la transmission des images qui nécessitent un débit équivalent à celui de mille lignes téléphoniques. D'où la décision, historique, prise par le Conseil des ministres du 3 novembre 1982 d'équiper l'hexagone de réseaux de fibres optiques.

Historique parce qu'elle met fin au monopole d'Etat sur la télévision, mais aussi parce qu'elle s'inscrit dans la construction d'une puissante infrastructure de communication.

Un enjeu pour les sociétés

L'enjeu est considérable et on ne sait sûrement pas encore le mesurer. Il est **culturel.** Par sa puissance et les intérêts qu'elle met en jeu, la nouvelle communication est trans-frontière. Par là- même, elle menace l'idendité culturelle des nations non prépondérantes et celle des minorités. Mais inversement, la souplesse des nouveaux outils peut ouvrir la voie à une décentralisation culturelle très poussée.

Il est **social** puisque les nouveaux médias électroniques vont modifier les rapporte des citoyens entre eux et les rapports qu'ils ont avec la collectivité, et cela pourrait bien se faire à leur insu.

Il touche la **démocratie.** L'électronique fascine. Certains y voient la vérité indiscutable et la clef de tous les problèmes. Se dessine ainsi le risque d'un totalitarisme électronique. Mais aussi les nouveaux réseaux donnent accès aux quantités d'information sans limite, y compris pour les habitants des villages les plus reculés.

L'enjeu est aussi **économique.** Le marché de la communication est évalué à 400 milliards de francs en 1990. La France elle-même n'est pas sûre de garder la place qu'elle occupe aujourd'hui dans le domaine des télécommunications, surtout si elle ne se donne pas les moyens de production nécessaire. Il faudrait pouvoir, pour faire face à la concurrence du Japon, des Etats-Unis et de l'Allemagne, passer d'une production actuelle de 50.000 km de fibre par an à 300.000 et surtout, encore une fois, ne pas laisser tomber les composants dont la maîtrise est essentielle.

Il est enfin **industriel** et donc concerne l'emploi. L'industrie des fibres optiques est en concurrence directe avec celle des câbles coaxiaux. Cette dernière industrie connaît de sérieuses difficultés en raison de la baisse des commandes pour le téléphone et les réseaux câblés pourraient lui offrir de nouveaux débouchés. Mais l'industrie de la fibre optique et celle des composants associés a besoin d'une impulsion pour passer au stade supérieur de son développement et les commandes publiques peuvent constituer le tremplin de départ. Il faut dire que cette industrie ne s'arrête pas aux fibres elles-mêmes, mais elle comprend également les équipements de raccordement

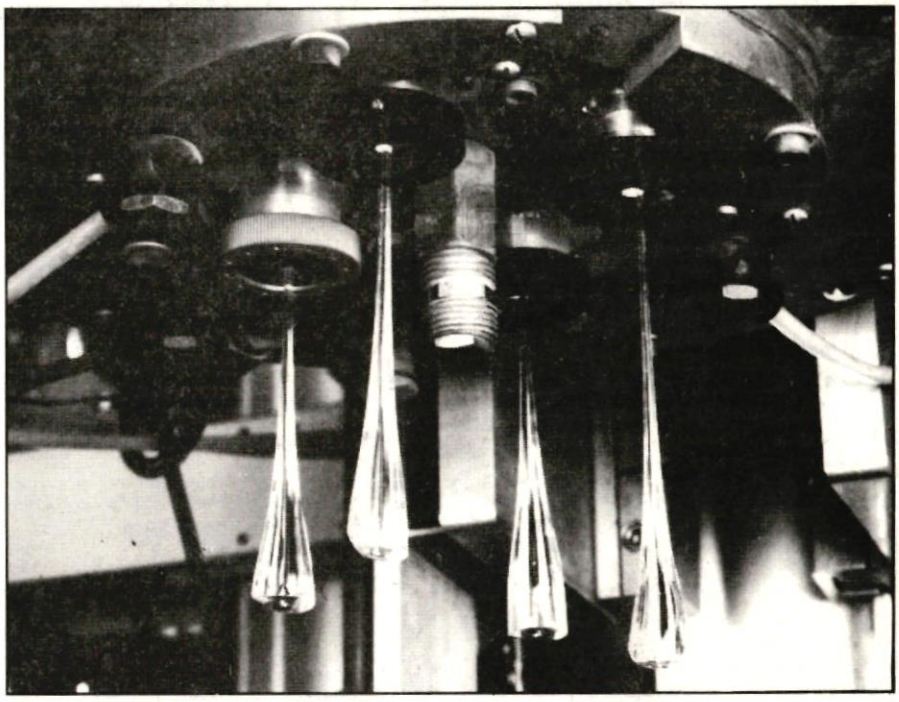

Fabrication des fibres optiques. Machine multifibrage à 4 fils. **(Photo CNET)**

dont le développement fait appel à des personnels de haut niveau technique, et les composants électroniques spécifiques que l'industrie française ne sait pas aujourd'hui produire.

Une chance pour la Bretagne ?

La Bretagne est aujourd'hui interpellée par tous ces enjeux. Un des premiers réseaux câblés expérimentaux réalisés en France, l'a été en Bretagne à Rennes, en 1974, par le CCETT. Depuis cette date, pour des raisons de jacobinisme politique, le développement des réseaux câblés a été gelé et la France accuse un retard considérable par rapport aux autres pays industrialisés sur ces moyens de communication.

Deux centres de recherche publics, le CCETT de Rennes et le CNET de Lannion participent depuis 10 ans aux études dans le domaine de la communication électronique (visiophone, télécopie, fibres optiques, images de synthèse, etc.) sans que ces travaux aient pu déboucher sur une industrialisation dans la région. L'établissement de Thomson CSF de Brest après avoir acquis une avance technologique sur le vidéodisque a choisi de s'allier à une firme japonaise pour faire fabriquer son produit au Japon. La machine de production des fibres optiques utilisée à Conflans par LTT a été conçue par le CNET Lannion. Aujourd'hui, les employés de LTT Lannion sont menacés par le chômage.

Ni la culture bretonne, ni la culture en Bretagne n'ont pu se frotter aux nouveaux outils de communication étudiés et conçus en Bretagne. C'était possible, c'était valorisant et réparateur pour la culture bretonne. Une nouvelle dynamique pouvait être créée où les préoccupations culturelles rejoignaient les préoccupations pour l'emploi. Aujourd'hui, le plan câble, lancé par le gouvernement, laisse de côté les villes bretonnes (sauf Rennes). L'industrie des programmes qui doit accompagner la mise en place des réseaux de communication n'a donc aucune raison d'avoir sa filière bretonne. Les seules initiatives en Bretagne pour la production d'émission restent le fait de bénévoles.

Est-il trop tard ?

Peut-être pas. La Bretagne garde un potentiel industriel important dans ce domaine. La crise de l'industrie téléphonique prépondérante en Bretagne peut amener, sous la pression des salariés et des élus, une reconversion vers la communication électronique, à partir des atouts technologiques que la Bretagne possède déjà. Les collectivités locales participeront à la mise en place des réseaux câblés à concurrence de 30 % de leur coût de mise en œuvre et cette implication financière leur donne le droit de forcer les blocages qui les mettent actuellement sur la touche. Les maisons de la culture, les sociétés de production régionale que FR3 tarde à mettre en place forment une structure qui conviendrait à la création vidéo de qualité. Et la Bretagne regorge de thèmes à traiter.

Jackez GICQUEL

CCETT : Centre Commun d'Etudes pour la Télévision et les Télécommunications, implanté à Rennes.

CNET : Centre National d'Etudes pour les Télécommunications à Lannion.

LTT : Lignes Téléphoniques et Télégraphiques. Usines à Lannion et Dinard.

« Programme de l'opposition »
Ils ont osé le dire

Aujourd'hui les cantonales ; demain les législatives, l'opposition se mobilise et tente de fabriquer une union nécessaire à leur éventuel retour au pouvoir ; avec dans ce domaine tous les tiraillements que l'on sait ; les uns acceptent une alliance avec le Front National si nécessaire – ça c'est déjà vu – d'autres, comme Christian Bonnet préfèrent reprendre à son compte les idées de l'extrême-droite en matière d'immigration pour éviter que ses « électeurs tombent dans les bras de Le Pen » ; d'autres enfin, comme S. Veil qui refuse catégoriquement toute alliance avec le Front National. Enfin ! Les conditions sont réunies pour que le maximum d'électeurs trouve sa place à droite. Mais cette alliance de l'opposition a-t-elle un programme ? Eh bien oui ! elle en aurait un ; le RPR et l'UDF y travaillent et leurs propositions sont loin d'être banales. En voici quelques-unes :

1) « Abrogation des lois Auroux ».

2) « L'autorisation de l'Inspection du travail ne serait plus obligatoire pour un chef d'entreprise qui voudrait licencier du personnel ».

3) « Suppression de la « mainmise des syndicats » dans la vie des entreprises ». (A quand la démocratisation de l'entreprise).

4) « Plan de dénationalisation ». (Dans ce domaine, on peut regretter que la gauche hexagonale n'ait pas eu la volonté de mettre les nationalisations au service du développement industriel breton ; mais le rôle de l'Etat ne reste pas moins primordial si on veut que l'industrie profite aux travailleurs).

5) « La cotisation au régime de la sécurité sociale deviendrait facultative ».

On peut déjà imaginer les conséquences d'une telle mesure.

Ceux qui aujourd'hui rencontrent des difficultés financières ne pourraient plus payer leurs cotisations et de ce fait ne seraient plus couverts en cas de maladie ou d'accident.

On pourrait aussi imaginer – étant donné que cela se pratique déjà dans certains pays libéraux – qu'on instaure, à l'image de ce qui existe en matière d'assurance automobile, un bonus et un malus pour la sécurité sociale. Ce qui voudrait dire que les citoyens qui ont la malchance d'avoir une santé précaire – les plus démunis sont souvent les plus exposés – paient des cotisations très élevées et pourraient même, pourquoi pas ? ne plus être pris en charge car étant considérés sujets à haut risque.

On peut regretter hélas ! le peu de publicité fait autour du « programme » ou « projet de programme ». L'explication paraît évidente et M. P. Bas, député RPR, l'a sans doute bien compris et c'est probablement la raison pour laquelle il dit que le « programme » de Chirac et Giscard d'Estaing « n'intéresse personne ». Ils ont osé formuler de telles propositions ; ils n'auront aucun scrupule à les appliquer demain si on leur laisse le pouvoir et M. Le Moux (RPR) est bien mal placé pour parler de solidarité envers les plus défavorisés.

A la veille d'une échéance électorale, la démagogie des discours politiques de la droite tentera de cacher la réalité du libéralisme. En choisissant leur camp, les candidats cautionnent une politique ; mais face à cela les travailleurs devront reconnaître ceux qui sont des leurs.

E.L.C.

Chômage breton où en est-on ?

Il y avait en Bretagne fin décembre 1984, 196.557 demandeurs d'emplois (données brutes), soit une augmentation de + 16,5 % en un an, contre 13,4 % pour la France. Sur trois ans (de décembre 1981 à décembre 1984), l'augmentation a été de + 33,2 % pour la Bretagne et de + 25,3 % pour la France.

Si on rapporte le nombre de demandeurs d'emplois à la population active totale, on obtient un taux de chômage de 13,5 % en Bretagne contre 10,7 % en France.

En Ille-et-Vilaine et dans le Morbihan, on constate que dans le total des demandes d'emplois, la part des femmes est plus importante (respectivement 51,4 % et 50,3 %).

Cette part pour l'ensemble de la Bretagne est de 48,8 % contre 47,5 % pour la France.

Les jeunes de moins de 25 ans représentent 47,4 % des demandes d'emplois en Bretagne, contre 44,1 % en France.

La durée moyenne des demandes est de 334 jours en Bretagne pour 308 en France. Les Côtes-du-Nord détiennent là une sorte de record avec 370 jours, soit plus d'un an. Rappelons qu'il s'agit d'une durée moyenne !

Disons par ailleurs quelques mots du chômage partiel. Il y avait, au cours du dernier trimestre 1983, en Bretagne, 129.000 journées indemnisables de chômage partiel. Au dernier trimestre 1984, ce chiffre passe à 294.000 journées. La Loire-Atlantique à elle seule est passée de 49.500 à 220.000 journées, soit une augmentation de 343 % !

Telles sont aujourd'hui les grandes lignes du sous-emploi en Bretagne. Nous sommes quasiment à 200.000 demandeurs d'emplois : ce que l'UDB prévoyait pour l'horizon 1985, et cela dès la fin de 1980. A quand les 300.000 ? Les paris sont ouverts.

Yann FIEVET

D'après Breizh Eco n° 2, février 85, bulletin du secteur économique de l'UDB.

LE PEUPLE BRETON

Mensuel - Administration, abonnements : Jean-Jacques Monnier, directeur de la publication - B.P. 301, 22304 Lannion Cedex.

Publicité, Jean Le Guellec : tél. 98-43.01.37.

Composition et impression : Impram – 22300 Lannion

PUBLICATION

Publication inscrite à la C.P.P.A.P., n° 66.132. Dépôt légal : 1er trimestre 1985.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Pour tout changement d'adresse, nous demandons à nos abonnés de nous écrire en joignant ou en recopiant leur dernière bande d'expédition du journal, et en joignant 5 F en timbres pour frais. Merci d'avance.

ABONNEMENTS

Ordinaire : 80 F ; de soutien : à partir de 100 F ; étranger : 95 F ; étranger par avion : 125 F.
C.C.P. : 2365-76 Rennes.

POBL VREIZH

Point de vue

Jean-Luc LE CLEAC'H

Sur de nombreuses questions d'actualité, le débat est ouvert, dans l'UDB et à l'extérieur. Ci-dessous, on lira le point de vue d'un militant.

Les T.U.C. : des emplois en TOC... le plus souvent

L'OCDE, organisme pas précisément de gauche s'il en est, conclut, au terme d'une enquête sur le chômage des jeunes en France (1) par quelques remarques pleines d'intérêt :

1. La France est, parmi les pays occidentaux, celui où, depuis longtemps, il y a une des plus grandes proportions de moins de 25 ans parmi les chômeurs (44,9 % au mois d'octobre ; en Bretagne, 92.325 se trouvaient dans cette situation en juin 84).

2. « La gravité du chômage en France n'est pas seulement la conséquence de la crise économique ».

Une autre enquête de l'OCDE réfute (avancée par le CNPF parfois) que l'abaissement du salaire minimum des jeunes aurait un effet sur l'embauche (2).

Et les TUC dans tout ça ?

Les TUC sont-ils une réponse au chômage des jeunes ? Les TUC aident-ils les jeunes au chômage à trouver un emploi par la suite ? D'emblée, disons-le : c'est non aux deux questions. Voyons maintenant pourquoi.

Dans la pratique, il y a bien souvent contradiction entre cette volonté et celle affirmée plus haut de ne pas concurrencer les emplois vacants.

Ainsi par exemple, le secrétaire d'Etat à la Forêt annonce la création de 10 à 12.000 emplois TUC. Bien. Afin d'œuvrer à des tâches « qui n'étaient pas couvertes jusque-là faute de moyens financiers ou humains », nettoyage, débroussaillage, entretien de fossé d'assainissement, etc...

Traduction : on « forme » des jeunes (le nettoyage et le débroussaillage sont-ils des formations ?) à des emplois qui n'existent pas concrètement ! (C'est le ministre lui-même qui le dit : « ces tâches n'étaient pas couvertes jusque-là » et ne le seront pas après ! a-t-on envie d'ajouter (3).

TUC : le champ d'application

Aucun domaine n'est exclu, mais il faut remarquer que ces travaux ne doivent pas concurrencer les activités économiques existantes, doivent correspondre à des réalisations d'intérêt général qui sans cela, n'auraient pu être mises en œuvre, sans que pour cela les jeunes employés aux TUC se substituent à des emplois vacants. On le voit, la marge de manœuvre est étroite, les frontières parfois ténues, et les risques de dérapage nombreux.

La volonté de former les jeunes résistera-t-elle à la pratique ?

D'autre part, les travaux d'utilité collective constituent une étape dans un itinéraire d'insertion dans le travail, du moins en théorie.

Rémunération

1.200 F pour 80 heures de travail mensuel, soit 15 F de l'heure, alors que le SMIC horaire minimum est de 24,36 F au 1er novembre, est-ce sérieux ?

Autre dimension des TUC, la seule qui trouve grâce à mes yeux, la volonté d'éviter la marginalisation des jeunes au chômage par une insertion dans la vie. Soit. Mais au lieu d'un emploi stable, qualifié, rémunéré à sa juste valeur, ce à quoi aspirent les jeunes, ils ne trouvent que précarité, absence de formation, pour 15 F de l'heure : le remède ne risque-t-il pas d'engendrer une situation pire que le mal ?

Mais cela vaut-il la peine de déployer de l'énergie à expliquer les aspects négatifs ou pervers d'une mesure – la création des TUC – qui ne durera que ce que durent les roses, l'espace d'un temps, en l'occurrence le temps qui nous sépare des législatives de 1986. Ils auront alors cessé de servir, leur but sera atteint : dégonfler artificiellement et provisoirement les chiffres des ANPE...

92.325 jeunes Bretons demandeurs d'emploi de moins de 25 ans attendaient autre chose de la gauche, qu'une « mouture » refroidie des stages « Barre » de sinistre mémoire.

J.Luc LE CLEAC'H

(1) « Le Monde », du 23 novembre 1984
(2) également cité dans le même numéro du « Monde »
(3) tant mieux si certains TUC me contredisent, comme ceux que propose la municipalité de Rennes par exemple !

peintre
en
lettres

48, rue du Dourjacq
29200 BREST
Tél. : 02.61.41

COURRIER DES LECTEURS

Nous remercions ceux qui nous écrivent. A noter que, conformément aux usages dans la presse, nous ne publions que les lettres qui nous parviennent signées. Nous pouvons toutefois préserver l'anonymat des auteurs lorsqu'ils en manifestent le désir.

Désagréablement surpris

A l'occasion de la visite de François Mitterrand le 1er février à Rennes, nous avons été désagréablement surpris devant l'absence d'une représentation du mouvement breton culturel et politique au meeting de la soirée.

Il serait pourtant souhaitable qu'une concertation ait lieu entre les diverses associations culturelles et partis politiques pour la sauvegarde de la culture bretonne en vue d'actions communes (actions à venir ; congrès interceltique des télévisions à Rennes et Douarnenez ; visite de François Mitterrand...). Actuellement, il serait important qu'une entente et qu'une mobilisation se fassent tout de suite pour l'obtention d'un véritable CAPES breton et non pas la solution bâtarde annoncée par François Mitterrand le 1er février 1985.

Y. et P. PARMENTIER

De nombreux mouvements culturels ont demandé à être reçus (dont le FCPB). Ils ne l'ont pas été. Sans doute avait-on trop peu à leur donner...

A propos des salaires

L'auteur de l'article passe les 3/4 de son article à examiner le cas des salariés du public (1/4 des salariés), pour essayer de montrer que les salariés du public ne gagnent pas plus que ceux du privé (comme s'il était honteux de gagner un peu plus !). Comparer les salaires moyens des 3 catégories les plus basses des fonctionnaires (83 % de l'effectif) avec celui de l'ensemble des salariés du privé (sans enlever les 17 % les plus élevés) est une erreur, puisqu'il est notoire que les salariés les plus élevés du privé sont très supérieurs à ceux du public. Il aurait été bon de noter l'hétérogénéité des salaires du privé, où la moitié des salariés des PMI sont au SMIC.

M. MARC, Saint-Nazaire
(non fonctionnaire en colère...)
mais fidèle.

Le sujet des salaires et des revenus en Bretagne n'a été qu'effleuré par l'étude de l'INSEE. Il faudra, bien sûr, y revenir.

E.D.F. :

Ne pas s'en prendre au personnel !

Un ami, agent EDF depuis 1977 et défenseur de l'environnement, répond au courrier du comité de défense des sites de Caurel (octobre 84) :

EDF, comme tout le secteur nationalisé, a ses comptes vérifiés par la Cour des Comptes. Comme le privé, EDF jouit de l'autonomie financière, est assujetti à l'impôt. La direction est tripartite (Etat, personnel, consommateurs). Les comptes de 1982 étaient grevés par une stagnation des ventes, l'emballement du dollar, le mauvais fonctionnement du nucléaire, des investissements très lourds. En 83 et 84, le compte d'exploitation était en cours d'amélioration. A noter aussi qu'en 1982, l'Etat n'a donné aucune subvention à EDF-GDF, d'où un recours accru à l'emprunt. Enfin, EDF n'a pas le monopole de la production d'électricité, mais seulement de sa distribution : environ 9 % de la production d'électricité hydraulique n'émane pas d'EDF. Quant au personnel, il ne touche pas d'intéressement fondé sur les résultats d'exploitation. Chaque unité de production paie une taxe professionnelle aux collectivités locales. La politique d'EDF, c'est l'Etat qui la décide, et non le personnel. Si tous les gens qui critiquent EDF construisaient soit une éolienne, soit une usine solaire, seul ou à plusieurs, cela me ferait très plaisir, en tant que défenseur de la nature et de la vie, cela montrerait que nous savons nous prendre en main.

Loig RAT, La Richardais

• COTES-DU-NORD

Vivre et travailler en Bretagne C'est un droit, et c'est possible

Le slogan « Vivre et Travailler en Bretagne » ne serait plus « tenable ». C'est ce que vient d'affirmer le député PS de la circonscription Lannion-Paimpol dans les interviews accordées coup sur coup à « La Dépêche » des Côtes-du-Nord et à « Ouest-France ».

A l'UDB, on s'étonne – et le mot est faible – de cette prise de position qui contredit tous les engagements antérieurs de M. Jagoret.

En effet, quand on se souvient des élections législatives qui ont vu M. Jagoret remporter puis conserver le siège de député de la circonscription, il y a bien de quoi être étonné. Car c'est bien avec ce slogan inscrit en gros caractères sur ses professions de foi que notre député s'est fait élire en 1978 puis réélire en 1981 avec, entre autres, les voix de l'UDB...

Après avoir largement utilisé – d'aucuns diront récupéré – ce mot d'ordre populaire, M. Jagoret se renie : parle-t-il en son nom propre ou se fait-il le porte-parole de tous les socialistes de Bretagne ?

Ce revirement est inquiétant. Il peut signifier que M. Jagoret, informé des intentions de ceux qui nous gouvernent, ne nourrit plus ni espoir ni illusions sur la situation de l'emploi en Bretagne et sur l'avenir de l'électronique en particulier et ne pense plus désormais qu'à conditionner les travailleurs pour les préparer à faire leurs valises.

Après avoir prêché l'apaisement sans qu'aucune assurance ne soit donnée quant à l'abandon des projets de suppressions d'emplois dans la téléphonie, M. Jagoret, tel un Barre au petit pied, se fait l'avocat de la mobilité géographique de l'emploi. C'est un camouflet infligé à tous ceux qui, dans leurs entreprises, se battent pour garder leur emploi.

Les propos de notre député sont d'ailleurs à rapprocher de ceux de Charles Josselin, président du conseil général des Côtes-du-Nord, pour qui « Les Bretons ne devraient plus compter que sur eux-mêmes ». Cette déclaration « indépendantiste » d'un genre particulier, destinée à justifier la suppression des mesures visant à freiner l'implantation d'usines et de bureaux dans la région parisienne, fait tout simplement l'impasse sur 23 ans de gestion de droite, sur le « bilan désastreux pour la Bretagne » pourtant dénoncé par les socialistes en 81 et sur la notion de réparation historique.

Ces différentes prises de positions sont dangereuses car elles laissent le champ libre à la droite en lui permettant, à peu de frais, de se faire passer pour le champion des intérêts bretons. On sait pourtant ce dont elle a été capable, ou plutôt ce dont elle n'a pas été capable de faire pour la Bretagne pendant 23 ans.

L'UDB, pour sa part, persiste à penser que « vivre et travailler en Bretagne », c'est un droit, et c'est possible.

Fédération du Trégor-Goélo

• BREST

Afrique du Sud et apartheid

Ce n'est pas un fait nouveau en soi que de constater que les mass-media et la plupart des hommes politiques hexagonaux ont l'indignation bien sélective.

Si autant d'énergie était employée à dénoncer les régimes dictatoriaux de Turquie ou d'Afrique du Sud qu'à dénoncer les régimes non moins dictatoriaux de l'Est, on peut penser que nombre de Français – et de Bretons – réfléchiraient peut-être à deux fois avant d'accorder leur confiance et leur voix à une droite aux dents longues et une extrême-droite à l'idéologie simpliste, abrutissante et dangereuse. Les enjeux sont de taille...

C'est entre autres pour pallier à ces carences au droit à l'information que le Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP) et la Coop Tiers Monde ont organisé les 8, 12, 13 et 14 février dernier à Brest et dans les environs une série de quatre soirées ciné-débat sur l'Afrique du Sud et l'apartheid.

Ces soirées ont donné lieu à la projection de deux courts-métrages. « Soweto, non à l'apartheid », de Slon, recueille les témoignages d'une lycéenne, d'un professeur et d'un leader étudiant sur les événements sanglants de juin 1976 qui firent 176 morts et plus de 1.200 blessés.

« Abaphuwice – les dépossédés » d'Amanda et Gavin Younge montre comment s'effectuent les déportations de millions de Sud-Africains noirs vers des camps et des réserves : les bantoustans. Ces ghettos, auxquels le gouvernement blanc avec tout son cynisme accorde une pseudo-indépendance, misérables, éparpillés et surpeuplés doivent devenir des réservoirs de main-d'œuvre, immigrée dans son propre pays.

Dans ces réserves la terre n'est même pas cultivable (les terres arables sont expropriées par de gros propriétaires blancs), les travailleurs doivent accepter des contrats temporaires, des salaires dérisoires et faire jusqu'à 100 km par jour pour survivre. Ces hommes, ces femmes, ces enfants ne vivent que misère, maladie, chômage, exploitation et mépris de leur être et de leurs droits.

C'est cela l'apartheid et c'est cela que la France, en tant que partenaire économique de l'Afrique du Sud, cautionne. La droite et une certaine partie de la gauche hexagonale protestent en faveur de peuples pour lesquels elles ne peuvent exercer une influence limitée. Mais là où elles peuvent directement agir, elles se taisent (n'est-ce pas M. Chauty ?) et elles collaborent en fermant saintement des yeux. Est-il utile de rappeler que les affaires dans les dictatures sont particulièrement juteuses pour notre bourgeoisie ?...

Les quelques chiffres qui illustrent ce texte sont pourtant assez révélateurs pour que l'on ne se laisse pas embarquer dans des discours démagogiques argumentés par les nécessités de l'économie et de l'emploi en France.

On ne peut pas à la fois défendre la liberté à l'Est et l'oppression à l'Ouest.

L'apartheid c'est la négation :

– Du droit au travail : en Afrique du Sud, la plupart des emplois qualifiés sont interdits aux noirs. Les blancs sont représentés de façon disproportionnée à leur nombre dans les emplois supérieurs. Pour les noirs, c'est l'inverse : 1,7 % seulement sont qualifiés.

– Des libertés syndicales et politiques : les syndicats noirs sont tout juste tolérés depuis 1979. Le droit de grève reste interdit. Les partis ou associations ne sont pas reconnus. Les noirs (4 fois plus nombreux que les blancs) ne sont pas représentés au Parlement.

Malgré le poids de l'oppression et les mesures coercitives employées par le gouvernement blanc, les peuples noirs s'organisent et luttent pour leur libération et leur dignité. Des mouvements politiques et syndicaux tendent à développer la résistance, dans la clandestinité bien souvent. Notre contribution à ce combat peut se concrétiser par la voie d'une conscientisation de chacun, par une pression au niveau des élus locaux et nationaux en ce qui concerne la politique économique de la France vis-à-vis de certains pays dont l'Afrique du sud, par le rejet des idéologies racistes et néo-colonialistes et par le désaveu des ténors de partis politiques développant ces idées.

F.K.

Contacts : MRAP, centre social de Bellevue, 29200 Brest ; Coop Tiers-Monde, 25 rue Bugeaud, 29200 Brest, tél. 98-80.63.73.

• MORBIHAN:

Vers l'unité syndicale de la gauche paysanne

Deux mouvements d'agriculteurs, la fédération départementale des syndicats paysans (FDSP) et le syndicat départemental des travailleurs paysans viennent d'annoncer leur intention de fonder une structure syndicale commune nouvelle. Même si ces deux mouvements ne représentent qu'un peu plus du dixième des agriculteurs (à l'élection de la Chambre d'agriculture), la tentative semble prometteuse car elle émane de la base. Elle se rattache à la conception du monde agricole qui fait de l'agriculteur non un chef d'entreprise, mais un travailleur à la recherche d'un statut. Cela fait un an et demi que le rapprochement fonctionne déjà, sur le terrain. Pour la FNSEA de F. Guillaume, la menace n'est pas encore pressante, moins en tout cas que la chute du nombre de syndiqués.

Guillaume inquiet ! *(Dessin de Témoignage Chrétien, 3/3/1985).*

• INFORMATION

Triste réalité

Non-paiement des factures EDF.

Une étude de l'ASSECO-CFDT révèle qu'il y a eu dans le Morbihan en 1983 : 60.310 propositions de coupures de courant ; 15.658 déplacements pour coupure ; 6.931 coupures effectives.

L'ASSECO-CFDT a estimé à 900 le nombre des mauvais payeurs pour qui une coupure était justifiée.

Il y a donc eu 6.000 coupures dans des ménages ayant de graves difficultés financières dont une des causes principales est le chômage.

Actuellement, EDF s'est engagée à ne pas couper l'électricité aux abonnés en difficulté dont le cas a été signalé par un organisme social (DASS, assitante sociale...).

• SAINT-NAZAIRE

125 licenciements aux A.F.O. ?

Le cabinet de Fabius vient de faire connaître le plan de restructuration des AFO (réparation navale) : la société disparaîtrait pour donner naissance à deux sociétés spécialisées, l'une dans la réparation navale (ARNO), l'autre dans la construction (Chantiers de Normandie). Il y aurait maintien des effectifs à Brest, mais 125 licenciements à Saint-Nazaire, par le système des congés-conversion, alors que la situation dans ce bassin de l'emploi est déjà critique. La fédération navale CFDT estime, par la bouche de Marcel Guiheneuf, qu'il n'y a actuellement aucune politique navale dans l'équipe gouvernementale. « *Ce sont des terriens qui n'ont aucun sens de la construction et de la réparation navale* ». L'Etat fait un effort financier supérieur au repreneur, la CIF-Loire, tandis que les communes se voient demander des exonérations de taxes professionnelles.

CULTURE

Après le discours de F. Mitterrand à Rennes, la plupart des associations culturelles bretonnes ont dénoncé l'insuffisance et l'inconsistance du projet de CAPES breton-lettres modernes, outre que le CAPES ne constitue pas, en soi, une solution au problème posé par le non-enseignement du breton, du gallo et de la culture bretonne à l'école primaire, dans les collèges et les lycées. Une partie des associations, réunies à Carhaix, a réclamé un CAPES « normal » de breton. Le CAPES à deux matières ne garantit évidemment pas la création de postes. L'exemple du CAPES de japonais montre qu'avec beaucoup moins d'élèves que pour le breton dans l'enseignement secondaire – 60 contre 4.000 environ –, on a pu créer un CAPES normal. Mais on a aussi besoin de formations initiales pour les instituteurs et les professeurs de collège. Les besoins sont encore plus urgents à ces niveaux.

Kenober
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
17 avenue de la Libération
QUIMPER
Tél. 90.63.33

POBL VREIZH

Leoriou Geriadurig Ernault adembannet

Breman'z eus eun tregont vloaz bennag. Et ti eul leorier, e Kemper.

– « Ha bez' ho-peus geriadurig brezoneg-galleg Ernault ?

– « Marteze e chom unan bennag e-touez al leoriou brezoneg. N'on ket sur, tamm ebed. Med bez' e hellit kemer ar skeulig ha klask war an estajerenn uhella ».

Ha me da bignad er skeulig. Ha klask, ha dizolei erfin ar geriadurig – ne oa nemed unan – eul leor war-dro 700 pajenn, bihan e vent, bet embannet e Sant-Brieg eun tregont vloaz bennag a-raog.

Abaoe, aliez am-eus furchet ennan, peogwir e kaver ennan, renket en eur stroll, ar geriou dezo ar memez gwrizienn. Da skwer, gand ar ger penn, ouspenn e steriou dishenvel, ema an anoiou, verbou, h.a., diwar ar wrizienn penn. Eun nebeud frazennou, pe zoareou lavar, a resisa ster darn anezo. Pe c'hoaz, gand kar, ez eus eun aridennad geriou : kerent, kar-nes, kar-pell ; na kar na par, na yar... Eur vengleuz eo ar Geriadurig, evid neb a venn deski pe beurzeski ar yez.

Peogwir ne gaver ken al leor-ze da brena, o-deus Emgleo Breiz ha Brud Nevez greet eun embannadur nevez anezan (...).

Pep hini a gavo da bennaoui e leor Ernault. Hag ar re o-deus tra pe dra da lakaat ouspenn, o-deus tu da skriva war-eeun o eveziadennou er varzenn. Eun doare da glokaad labour an oberour.

K. RIOU

(Brud Nevez, 6 straed Beaumarchais, 29200 Brest, 90 L).

MAODEZ GLANNDOUR

Telennganou

Barzhonegou. Priz : 28 lur franko e-lec'h 37 lur. War baper kaer niverennet : 36 lur franko e-lec'h 42 lur.

Nevez deut er-maez :
RONAN AR GLEAU

Dictionnaire classique français-breton

Levrenn II, 352 bajenn,(C-DEB). Golo boutin : 100 lur. Golo kalet plastik : 130 lur.

Kasit ho chekenn da Mlle Queillé, 47 rue Notre-Dame, 22200 Guingamp, CCP Mlle Queillé, 113682 Rennes.

MIZ MEURZ

KEMENT HA FARSAL

gant ABENNBOUZELL hag IFIG

Un chasseer dispar

(Eman Soaïg o tont war an hent gant ur bagad chass red hag e gi kouchant « Koll-boued »).

Jan-Maï. – Ale Soaïg mad 'ar chass ?

Soaïg. – O ! n'eo ket da, Jan-Maï, n'am eus gwelet mann ebed ! na gad, na konifl, na klujar, na fesan, mann ebed, sort !

Jan-Maï. – Arru eo paour an traou 'm eus aon !

Soaïg. – Ya, sur !

(E-pad ma oant o kaoseal evelse e oa chomet « Koll-boued » a-sav, unan diouzh e dreid araog distok diouzh an douar, e fri astennet gantan etreseg ur poull a oa e-kichen, war vord an hent).

Soaïg. – Sell 'ta aman 'z eus houidi !

Jan-Maï. – Ya, ar re-man zo houidi gouez hanter zonvaet. Bet eo krennet o diwaskell dehe kuit dehe da nijal re bell.

Soaïg. – Ahan ! daoust hag env 'vefe possubl din lazhan unan a-raog mont d'ar gêr ? me a roio tregont lur dit. N'am eus ket c'hoant da retorn du-man gant ur sac'h goullo.

Jan-Maï. – Ya, ya, deus dehi hardi ! (daw, daw, lazhet eo an houad).

Soaïg. – Ale ! tregont lur all ewid un houad all !

Jan-Maï. – Ma 't eus c'hoant ! (daw, daw, lazhet eo an eil houad).

Soaïg. – Feiz, Jan-Maï, kenkoulz eo din lazhan an heni diwerzan, kant lur a roin dit ewite o zri.

Jan-Maï. – Gra, evel a gari, me ne ran ket a forzh peogwir an houidi n'int ket din !

Notennou :

1. Chass red : chiens courants.
2. Chass kouchant : chiens d'arrêt.
3. Konifl, konikl, lapin gouez : lapin de garenne.
4. Houidi, kaniged, kanigou : canards.
5. Retorn, dont en-dro : retourner.
6. Ne ran ket a forzh, ne ran ket foutre : je m'en fiche, je n'en ai cure.

AN DIV STAL PENNAN ER VRO!

AR BED KELTIEK

2 str. ar Roue Grallon
KEMPER (95.42.82)

Ha breman Unan Ouzhpenn !

Plasenn Guerin
BREST (44.05.38)

EVIT HO LEVRIOU - PLADENNOU - PEZIOU ARZ KELTIEK

Sarmon Roazon hag ar Brezhoneg

Daw dehi ! Krog eo Tonton d'ober e « Dour de France ». Abaoe 1981 e oa 'n em yenet e bartisaned hag e oa ret hadtomman nehe un tamm. 'Man an eleksionoù o tont hag ar mouezhioù o vont.

Sapre die, en e vleud oa an deiz all en Roazon, gant e vern ardoù en e gador-sarmon, dirag ur mor a dud, graet gante ar veaj dre hentchoù kamm-jilgamm Breizh beteg ker ar Parlamant. Aman, kostez Lannuon, e sonje gant militanted ar rosenn, e oa deut an Aotrou da lared penaos e oa an Elektronik, pinvidigezh ar vro ha dre-se ne vefe skarzhet labourer ebed eus usinioù Bro-Dreger. Red oa bet dehe, siwazh, achuin gant bouzellou moan. War an dra-se, n'en deus laret ger ebed : na grik na grak. Ne oa ket ewid kaoseal eus an dilabour e oa deut da Vreizh, da gabalin, ne laran ket. Dalveze ket ar boan dont beteg hon bro ewid lared seurt kozh-kaosioù. Goud a ouiemp dija e oa stad ar Frans gwelloc'h ewid biskoazh. Goud a ouiemp iwez e oamp war an hent mad, an hent roial da vont da Vrest. Kaeroc'h 'zo, disket hon eus e oamp bet trec'h d'an Amerikaned war dachennoù 'zo ! Peadra da dinec'han labourerien Bro Lannuon ha Gwengamp a zo war-nes koll o labour.

Ur ger memestra diwar-benn Breizh ewid lared e begement da Radio-France. Marteze e oa droug ennan o vezan ma n'en devoa ket kavet « an drous misterius » o chilaou c'hoarioù R.B.O. hag e oa aet ar maout hag an T. Shirt gant unan a glee kaoud ul lodenn en park ar Bris. Klewet 'vez ur son newez 'barzh ar post bihan : France-Inter hag R.B.O., a zo breur ha c'hoar barzh ar radio.

Prest 'oa Tonton da c'harmad pa oa o teplorin ne vese ket kelennet trawalc'h a eurvezhioù brezhoneg er skoliou ». Ma n'eo ket ur vezh ! Goude ar reparasion naval, ar reparasion historik ha setu Fanch, o tennan maes e vanch ur C'hapes-Lettres modernes ! Unan all en devoa, koachet mad en e vragoù, med biken na distago ! Bez hon eus tud a skiant er gouarnamant. N'o deus ket o far ewid ober troioù-kamm. N'eo ket se a roio dimp postoù da vat. Ur wech c'hoazh eo tremenet lost al leue... N'eo ar C'hapes na ruz na gwenn, Breizad hepken.

Bez a zo koulskoude, tud a boan, tud a gouraj e-barzh ar P.S., evel Iffig Dollo eus Sant-Brieg. E Kambr ar Parlamant e vez gwech ha gwech all o c'houl an alusenn ewid ar Brezhoneg evel an daouzeg a vis Du diwezan. Med eman e-barzh ar P.S. evel ur penn-ki o klask an toull-karr en ur park dall. Kasset eo bet da stoupan gant Yann Ber Chevenamant. Herwez Ministr ar skolioù, n'eo ket ar Brezhoneg ur gudenn aeset da dibunan (dreist-oll pa na vez ket c'hoant d'ober). Red 'vez derc'hel kont deus ar gamaraded all, emezan, hag a domm o c'halonoù ewid ar « France une et indivisible », hag a zo a eneb ar minorelezhioù hag o yezhoù bihan. Pompidou (Doue d'e bardono) ha meur a hini all o devoa kanet dimp ar memes son war ar groas. Breman eo deut tro an tu kleiz da gontan dimp ar memes tesennoù. Spered ar Jakobined n'eo ket aet d'an anaon, 'meus aon. Evel-just e vez goulennet, war un ton muioc'h anveet c'hoazh, bezan komprenus ha passiant. Paour kaezh Iffig Dollo, dileset eo gant e vrassan kamaraded. Beteg « Biniou bras », evel a reer eus Ar Pensec, a sonje dehan e vefe bet evel kaoseal eus ur c'hanton ma vefe bet kaoseet gant e Vestr deus ar paour kaezh Bretoned ha deus o bro. Ur mewel mad eo. Hadroet 'vo dehan martese ur strapontin uheloc'h. Dleet awalc'h eo dehan.

Jakes TEOD

Eman Breizh o vihanaad ?

E fin mis du 84, ar mor harpet gant ur gwall mare hag un taol awel deus ar gwashan, en deus lonket adarre meur a vetrad a draezh war aodou hor bro, war-zu Bro-Gerne dan nebeutan.

E Bro-vigouden hag e Bro-Fouen, eo bet bountet evelse gogili draezh hag an ero vili. Sklapet eo bet er mor ar peuliou koad sanket aze ewid harpan ouzh an houlennou.

Tabud eveljust a zo savet dioustu war-lerc'h an darvoud-se : difennerien an natur a oa kaos, e lavare deomp maeriou ha tud a garg ar c'homuniou en droenn-vor. Int oa bet kenniget ganto sevel mogeriou mein ha beton e-lec'h lakaad traversidi an hentou-houarn.

Aes eo bet d'an SEPNB respont, diouzh he zu, zo bet roet aotre gant ar c'homuniou o-unan da dennan traezh re dost deus ar mor, abaoe meur a vloa-wezh, aotre da vac'han ar geot, da vont gant an otoiou war an tevinier, da sevel tier warno. Ouspenn-se, e ranker gouzoud eman ar mor o sevel – dre gaerigtre ! – war-zu an douar evel ma ra en ur jeu mone-done abaoe an amzeriou kozh-tre.

Furroc'h e vo breman emichans maeriou ha tud an touristerezh ewid paoues da sevel tier pe da zistrujan an tevinier, e-gis e Plovan pe en Dorchenn. Nemed savet e vefe ur voger-China newez en-dro da Vreizh ? Med petra respontfe ar mor pa zirolfe en-dro

L. KLEACH

Kelou kentan foar al levriou keltiek

D'ar sadorn 13 ar miz ebrel 1985 e vo kentan foar al levriou keltiek, savet gant « Scrif Celt 85 ». E « Welsh Centre » e Londres, adaleg 10 eur euz ar beure betek 7 eur d'an abardeiz e vo dalc'het an abadenn.

Skoazellet eo « Scrif Celt 85 » gant Kevredigezh Keltiek Londres.

Diskouezhet e vo oberoù skrivet hag embannet er c'hwec'h yezh keltiek : brezhoneg, kerneweg, kembraeg, iwerzhoneg, gouezeleg ha manaveg.

Bez e vo ivez kaozeadennou war stad al lennegezh hag an oberoù skrivet er c'hwec'h bro.

Tri-ugent ti embann ha strollad a zeuio da skoazellan an degouezh-man.

Perak foar al levriou keltiek ?

Komzet e vez ur yezh keltiek pe unan all gant pevar pe pemp milion a dud. D'an 13, 5, 85 e vo war wel ha da werzhan ivez, levriou, kazetennou ha kelaouennou.

E-toueszk ar c'hevredigezhiou o skoazellan « Scrif Celt 85 » e kaver :

Gyngar Llyfrau Gymraeg (Kuzul al levriou kembraek).

An Coman leabhraichen (Kuzul al levriou gouezelek).

Conrad na Gaeilge (Kevridegezh gouezelek bro Iverzhon).

Yn Cheshaght Ghailckagh (Kevridegezh gouezelek Enez Vanav).

Keska an Tavas Kernewek (Kuzul ar C'herneweg).

Skoazellet mat eo « Scrif Celt 85 » gant strolladou euz Breizh ivez : Kuzul ar Vro-Uhel, Kuzul ar Brezhoneg, Kevredigezh ar Skrivanerien Vrezhoneg, Kendalc'h Keltiek Etrevroadel, Al Liamm, Skol, Al Lanv, Imbourc'h, Skol Ober, Embannaduriou an Tour-tan, Kamp Etrekeltiek ar Vrezhonegerienn, Hor Yezh, Dalc'homp Sonj, Brud Nevez, An Here hag an daou di levriou keltiek : Kornog hag Ar Bed Keltiek.

Lakaet eo bet deiz Scrif Celt 85 d'an 13 ar miz Ebrel, deiz warlec'h foar bras al levriou e Londres, evit diskouez d'an dud a levriou eus ar bed a-bezh pegen bev eo ar yezhou keltiek ha pegen ampart eo o skrivagnerien.

EVIT HO LUNEDOU
Guezille OPTIC 2000
23 rue Général Lambert
29270 CARHAIX
Tél. : (98) 93.06.60

Des remous ne font pas une tempête

Autour d'un congrès

Pâques 84. L'UDB tient à Lorient son XVII[e] congrès national. La presse annonce un congrès difficile : certains membres du Parti en effet ne se sont pas fait faute, par des prises de position extérieures, de tenter de peser sur les débats avant qu'ils n'aient lieu. 6 membres sur 47 du bureau politique sortant (1) n'ont pas approuvé le rapport commun et présentent un texte de contre-proposition au rapport politique. Au cours des assemblées fédérales préparatoires, les fédérations de Cornouaille et du Trégor-Goëlo mettent au point, pour leur part, chacune un texte d'orientation, sans désavouer le rapport du bureau politique sortant.

Ce sont donc quatre textes d'orientation qui sont soumis au congrès ; si une telle situation est nouvelle à l'UDB, elle ne doit pas surprendre outre mesure : la volonté d'union manifestée pendant 20 ans ne résiste pas forcément sans accrocs aux évolutions, tant internes à la Bretagne, qu'externes (fracture croissante entre pays industrialisés et Tiers-monde, problèmes nouveaux posés en France par l'arrivée de la gauche au pouvoir). Toutefois, cette situation nouvelle ne sera pas abordée dans la sérénité. Le public a pu prendre connaissance par les soins de FR3 Bretagne (qui, en passant les mêmes images... 3 jours de rang, avait déjà choisi son camp) des moments les moins flatteurs de ce congrès, au premier soir. Le lendemain intervenait un vote sur les 4 textes en présence : il s'agissait de savoir **lesquels** les congressistes souhaitaient prendre en compte pour la suite des débats : seule la contre-proposition au rapport politique obtenait moins de 50 % des voix ; le texte de la fédération de Cornouaille recueillait pour sa part le maximum d'adhésions et devenait la base de travail principale. Les délégués des fédérations de Brest et du Léon quittaient alors le congrès, tout en affirmant vouloir continuer à travailler au sein de l'UDB sur la base de la charte du parti.

Le congrès s'est poursuivi et a bien travaillé. Sans entrer dans le détail, rappelons les grandes lignes. L'UDB a réaffirmé son appartenance au camp anti-impérialiste et sa condamnation des déviations hégémonistes des Etats qui se réclament du socialisme (ex : en Pologne, en Afghanistan). Elle a maintenu, en soulignant la nécessité de son actualisation, le constat « Bretagne-colonie » et, partant de ce constat, les 2 axes de sa lutte : libération sociale et nationale, reprécisant les moyens de mener ces luttes : sur le plan des institutions, l'Autonomie nous apparaît aujourd'hui comme le but à atteindre ; sur le plan des luttes sociales économiques, l'affirmation et l'intensification de la lutte des classes restent un moteur de lutte de libération. Le congrès choisit de conforter la ligne autonome du parti et pour ce faire, définit une stratégie dite « d'unité d'action des forces progressistes en Bretagne ». Il réhabilite le centralisme démocratique

comme méthode de fonctionnement, décide d'un plan de redressement financier et prend des mesures pour assainir la situation de sa presse, fixant en outre comme priorité la republication de Pobl Vreizh : nos lecteurs ont pu constater que, si elle n'est pas encore une réalité, elle est en bonne voie grâce au support du *Peuple Breton*. Signalons que des convergences apparaissent avec le texte de la contre-proposition, en particulier en ce qui concerne le concept d'unité d'action des forces progressistes en Bretagne.

Essais de déstabilisation

Que s'est-il passé depuis le congrès ? La fédération du Léon a coupé les ponts avec le reste du parti et le bureau politique : non- assistance au bureau politique, non-information sur le fonctionnement et l'activité de la fédération, non-respect des décisions de congrès sur les élections (2), non-transmission de fonds et de listes d'adhérents, malgré les rappels. Quelle association, de quelque nature que ce soit, pourrait tolérer une telle situation ? C'est pour cette raison précise que les 5 responsables de la fédération du Léon ont été exclus de l'UDB en novembre 84 (3). *Pour cette raison et pour cette seule raison.* L'« affaire » aurait pu, aurait dû, compte tenu de la gravité des motifs, de la clarté de l'infraction aux règles élémentaires de fonctionnement d'une association, s'arrêter là. Il n'en a rien été, la fédération de Brest prenant le relais de celle du Léon dans ce qui apparaît désormais clairement comme une entreprise d'affaiblissement de l'UDB. C'est ainsi que le responsable de la fédération de Brest fait savoir qu'il n'assistera plus aux réunions du bureau politique, où il n'avait d'ailleurs fait jusqu'alors que des apparitions épisodiques, et sans prendre part aux débats. Ainsi le bureau politique se réunit les 12 et 13 janvier. Le 12 au matin, le secrétaire du BP reçoit du responsable de la fédération de Brest, un courrier annonçant 3 candidats dans 3 cantons de Brest pour les élections de mars. En dépit de la non-représentation de Brest, le BP investit ces 3 candidats. Et dans la semaine suivante, c'est le bombardement par la voie des médias. Le 16, on apprend par la presse que des militants de l'UDB et du CERES (bien connus pour leurs positions jacobines) ont créé une « association pour le socialisme » : rien de dramatique à cela, qu'on pousse actuellement les réflexions sur le malaise de la gauche, c'est plutôt normal... qu'on n'en informe pas son parti, c'est déjà plus étonnant. Le 16 au soir, longue interview sur RBO de 2 représentants des fédérations de Brest et du Léon : l'UDB est passée à la moulinette. Il est fait un parallèle entre les exclusions de militants et leurs licenciements. Pendant qu'on y est, on reproche à l'UDB d'avoir exclu le fondateur de Diwan (allusion extra-politique contre laquelle protestera, à juste titre, le président de Diwan). On annonce pour les cantonales des candidatures communes Brest-Léon, ce qui sera confirmé par la presse le 18 janvier. Les 2 candidats brestois porteront l'étiquette « liberté-Bretagne », comme celui de la fédération du Léon.

Depuis, ceux qui n'ont jamais protesté contre l'appellation qui leur est donnée de « dissidents » ont largement occupé les médias, notamment audio-visuels, dont l'accès semble leur être plus facile qu'à l'UDB. Dans ces interventions, deux leitmotive : plus d'autonomie, être présents sur le terrain.

Plus d'autonomie ! Il est dangereux de jouer ainsi sur les mots. Comment être plus ou moins autonomiste ? L'UDB est un parti pour lequel la lutte pour l'autonomie et le socialisme sont indissociables. Par contre, il y a un glissement d'« autonomie » à « pratique autonome » : quand on laisse confondre les deux notions, on s'aventure sur un terrain glissant. Or, il se trouve que pour mieux combattre dans les deux années à venir pour l'autonomie et le socialisme en Bretagne, l'UDB a choisi à Lorient d'adopter vis-à-vis des formations de la gauche française une pratique plus autonome ; ce choix est fonction d'évolutions politiques générales dont, bien entendu, nous n'avons pas, loin s'en faut, la totale maîtrise.

Présence sur le terrain ? L'UDB fait de son mieux pour l'assurer, et, quand on prétend y militer, le mieux c'est de contribuer à la renforcer. Pour mémoire : présence importante au printemps aux manifestations du CUAB à Derval, du CODENE à Crozon ; action spécifique

U.D.B.

pour l'emploi et le pouvoir d'achat à l'automne, avec une manifestation à Saint-Nazaire sur ce thème, la pose symbolique de la première pierre de l'atelier de mécanique de la SBFM à Kerpont, une rencontre préfectorale dans le Morbihan, la présence active de nos camarades dans les différents conflits sociaux, notamment dans la bagarre pour la défense de l'emploi dans le Trégor, à Saint-Brieuc, à la SEB de Nantes, à Auray... Participation sur le plan international aux luttes anti-impérialistes : nos lecteurs connaissent les démêlés de l'UDB avec Chauty, maire de Nantes, à propos de l'Apartheid ; la présence de l'UDB au meeting parisien de J.M. Tjibaou a été particulièrement ovationnée ; nous avons organisé en Bretagne, une tournée de solidarité avec les mineurs gallois. Les militants UDB assurent un travail continu et efficace dans leurs syndicats, dans de multiples associations.

Militants anti-impérialistes, nous avons choisi, logiquement, de mener notre lutte, en Bretagne, pour la libération du peuple breton et tout aussi logiquement, et en raison justement de la nature anti-impérialiste de notre combat, nous avons le devoir de prendre en compte l'ensemble des luttes de libération qui se mènent de par le monde. Et à ce titre, nous sommes interpellés par l'ensemble des agressions du capitalisme de par le monde au Nicaragua, en Afrique du Sud, à Nouméa, à Bhopal. Et à ce titre aussi, nous sommes interpellés par les luttes chez Renault ou chez Talbot, par Creusot-Loire, par les chantiers navals de La Seyne et pas seulement de Brest et Saint-Nazaire.

On voudrait comprendre...

De tout cela, que conclure ? Qu'on voudrait comprendre. Qu'on voudrait pouvoir mesurer ce qui nous sépare : est-ce un caniveau, un fossé, un gouffre ? « C'est assez difficile à expliquer » disait le militant léonard à RBO. mais ce n'est tout de même pas au bureau politique, qui n'a pas eu d'explications, de le dire ! Aujourd'hui, un groupe, qui prétend lutter pour les mêmes objectifs que le parti, qui fait référence à la même charte, s'oppose systématiquement à lui. La conclusion de l'interview à RBO mentionnée plus haut, donne peut-être un élément d'explication. Citons-la intégralement.

« Pour résumer la position des deux fédérations, si nous constations que le peuple breton était véritablement en déclin, si nous constations qu'il n'y a plus en Bretagne aucune ressource, aucune possibilité de lutte, nous laisserions effectivement tomber ce combat, mais nous constatons que c'est tout à fait le contraire ! Nous constatons que dans le domaine culturel, dans le domaine économique, sur le plan syndical, sur le plan politique également, de nombreuses potentialités existent, il faudra bien les fédérer. Il est probable que l'UDB, pendant les 20 ans de son existence, précédente, a joué son rôle essentiel qui était d'amener une liaison entre le combat breton et le combat de gauche ; maintenant nous pensons, dans les deux fédérations, qu'il faudra arriver à prendre ce qu'il y a de bon à l'UDB, car il y a beaucoup de choses bonnes, ce qu'il y a de bien également en dehors de l'UDB, et puis d'arriver à faire la fusion et la cristallisation de toutes ces énergies qui existent en Bretagne ». Outre le fait qu'il y aurait du vrai là-dedans si en Bretagne aujourd'hui le combat de gauche était systématiquement breton, ce qui est loin d'être le cas, il est dommage que ces réflexions-là, qui ont un aspect constructif, soient formulées à côté du parti et non pour nourrir le débat interne. Au congrès de Lorient, un texte disait : « Il faut ouvrir les portes et les fenêtres, remettre à plat pour partir sur de nouvelles bases ». Plusieurs intervenants soulignaient la nécessité, quoi qu'il arrive, de conserver vif en mémoire cet avis-là. Aujourd'hui, des militants de Brest et du Léon partent d'un postulat : le bureau politique veut calfeutrer toutes les ouvertures. Un minimum de participation à la vie du parti leur aurait permis de mesurer à quel point ce postulat est faux.

UDB

1. L'UDB est dirigée par un bureau politique. Il comprend des élus du congrès biennal et 1 représentant par fédération. Il y en a 11 actuellement.
2. Alors que le congrès, en séance pléniaire, a décidé l'abstention aux élections européennes pour protester contre un mode de scrutin inique, établi par la droite, maintenu par la gauche contre tous engagements et écartant l'UDB du vote, les responsables du Léon ont prôné publiquement leur vote à gauche.
3. Une exclusion vaut pour une période minimale de 6 mois.

S.O.S.

Ethiopie - Erythrée

7,7 millions d'hommes, de femmes et d'enfants victimes de la sécheresse dans un pays de 42 millions d'habitants. Plus d'un million de personnes en danger de mort. Des dizaines de milliers de morts déjà. D'autres, aussi nombreux vont mourir dans les prochains mois.

Tel est, brutalement, le bilan de la catastrophe qui frappe aujourd'hui l'Ethiopie. Seule une aide extérieure massive peut encore éviter le pire. Elle a timidement commencé en France. Il est vital qu'elle s'amplifie.

I. – POURQUOI LA FAMINE ? La sécheresse n'est pas seule en cause.

a) La sécheresse

Comme partout, la récolte en Ethiopie dépend du climat. Deux saisons des pluies se succèdent dans l'année. La première en février-mars (« belg) permet de semer les céréales à cycle court (tef, orge, blé et maïs) qui seront moissonnées en juin et juillet. La deuxième pluie (« meher ») de juin à septembre permet une récolte en novembre-décembre.

En 1984, les pluies « belg » ne sont pas tombées. La récolte de juin-juillet n'a pu avoir lieu. Les pluies « meher » ont été presque partout insuffisantes et dans plusieurs provinces la récolte de décembre ne représente que 10 % de la normale, d'autant plus que de nombreux paysans ont dû manger leurs semences du fait de l'absence de la première récolte en juin.

b) Une détérioration économique continue

La dernière sécheresse comparable, en 1973, du temps de l'empereur Haïlé-Sélassié, n'avait fait « que » 100.000 à 200.000 victimes car la production agricole des années précédentes avait été suffisante. Depuis 10 ans on assiste, en Ethiopie comme dans de nombreux pays africains, à une baisse constante de cette production. Collectivisation des terres, insuffisance des prix payés par l'Etat aux paysans pour l'achat de la récolte, lourds impôts dont le produit n'est pas réinvesti dans l'agriculture ont aboli toute forme de stimulation et découragé l'initiative paysanne. Des systèmes de culture qui n'ont pas évolué, une densité croissante de population, un milieu dégradé de plus en plus rapidement, entraînant un déficit croissant depuis plusieurs années. La sécheresse de 1984 a fait brusquement basculer la situation de façon bien plus dramatique qu'il y a dix ans.

c) La guerre sur tous les fronts

L'Ethiopie est sans doute le pays au monde où l'on peut compter le plus grand nombre de mouvements séparatistes. La guérilla érythréenne au Nord lutte pour l'indépendance depuis 1961. Soutenue par la population, elle contrôle une partie importante du territoire et lance des attaques sur les villes tenues par les gouvernementaux. Jouxtant l'Erythrée au Sud, le Tigré demande, lui, l'autonomie. Les guérilleros du front tigréen de libération accentuent leur pression depuis quelques années. Au sud-est, le mouvement Somali mène des actions de harcèlements depuis plusieurs années dans la province de l'Ogaden. Enfin au Centre et à l'Ouest du pays, les fronts Sidama et Oromo contestent également le pouvoir d'Addis Abeba.

Le budget militaire pour lutter contre les mouvements de libération, l'achat massif d'armement et l'entretien de dizaines de milliers de conseillers et de militaires étrangers (cubains, allemands de l'Est ou soviétiques) constitue évidemment une ponction énorme sur les ressources d'un Etat qui compte parmi les plus pauvres du monde.

En 1984 comme en 1973 ce sont les populations en lutte du Nord qui sont massivement frappées. Assez densément peuplées, touchées par les combats les plus violents, ce sont aussi celles que la sécheresse a le plus affectées.

Les zones rurales, difficiles à secourir par manque de moyens logistiques, sont les plus sinistrées. Dans de nombreux endroits la population n'a d'autre solution

La plus grande famine du siècle

que d'émigrer en masse vers les bourgades les plus accessibles aux convois où les organisations de secours tentent d'organiser des centres d'accueil et de distribution de nourriture. Cet exode peut durer plusieurs jours, voire plusieurs semaines et nombre des plus faibles n'atteignent jamais leur destination.

II. – LA REPONSE FRANÇAISE ET INTERNATIONALE : les retards s'accumulent

Depuis 1973 existe en Ethiopie un organisme chargé des secours d'urgence : la Relief and Rehabilitation Commission (RRC). En mars 1984, devant les premiers signes de la famine, la RRC lance un appel à l'aide internationale. Les pays de la CEE, d'Amérique du Nord, les organisations de l'ONU décident, d'abord timidement, puis de manière plus importante, de réagir. Mais les contraintes bureaucratiques, les problèmes de chargement et de transport imposent un délai d'environ 5 mois entre une décision d'aide et le moment où elle parvient sur place. L'arrivée massive des secours en septembre engorge les docks d'Assab, le seul port éthiopien. Enfin, une fois déchargée, l'aide alimentaire doit encore être transportée par camions dont le nombre insuffisant impose un nouveau goulot d'étranglement. L'inadaptation des routes et des pistes, un relief désespérément montagneux compliquent encore la situation. Les différentes causes de ces retards vont entraîner une violente polémique entre certains pays occidentaux et le gouvernement éthiopien. Les premiers accusent le second d'avoir différé l'appel à l'aide, de donner la priorité au transport de matériel destiné aux cérémonies de la création du « Parti unique des travailleurs » et de la réunion de l'OUA, afin de refuser une trêve militaire proposée par les fronts de libération pour permettre l'acheminement rapide des secours. Les autorités éthiopiennes répondent en reprochant la lenteur de l'arrivée de l'aide et les hésitations politiques à secourir un pays appartenant à l'orbite soviétique. Pendant que se déroulent ces querelles, des milliers de victimes périssent chaque jour.

Avec 24 médecins et infirmières travaillant dans le Wollo, en collaboration avec quelques organisations éthiopiennes et internationales, « Médecins sans Frontières » est à ce jour, la seule organisation française travaillant en Ethiopie.

Dans cette région, la population est regroupée dans des camps où la situation reste très précaire. La nourriture arrive de façon irrégulière. Les aliments ne sont pas toujours ceux qu'il faudrait. L'absence de moulins oblige à consommer les céréales en grains (l'aide alimentaire est livrée sous forme de grains et non de farine le plus souvent !) dont la consommation entraîne des diarrhées du fait d'une cuisson insatisfaisante. Le froid (entre 0 et 5° la nuit), l'absence d'abri, le manque d'eau et de bois sur un plateau aride de 2.500 m d'altitude aggravent encore les conditions dans lesquelles sont regroupées des dizaines de milliers de personnes.

Pour les équipes de Médecins sans Frontières qui travaillent dans les deux grands camps du Tigré, la bataille est inégale. Se battre contre le typhus, les diarrhées infectieuses, les atteintes pulmonaires, etc., représente une lutte difficile dans un dispensaire de brousse en situation normale. Mais lorsqu'il s'agit de 100.000 personnes regroupées dans des conditions d'hygiène épouvantables et qui n'ont rien à manger, les difficultés sont parfois insurmontables. Comme toujours, le groupe d'âge de 0 à 5 ans est le plus touché. 20.000 enfants sont accueillis dans les centres de nutrition intensive où plusieurs repas quotidiens leur sont nécessaires. Le nombre de morts au mois de septembre dépassait 100 par jour. Actuellement il est « tombé » à un chiffre compris entre 10 et 20. Malgré l'aide alimentaire, malgré les 550 consultations quotidiennes et les 700 personnes hospitalisées en permanence, il faudra encore plusieurs mois d'efforts pour que la situation puisse réllement s'améliorer.

MSF ne peut continuer qu'avec une aide financière venant de l'Hexagone.

Pour aider Médecins Sans Frontières en Ethiopie. Pour envoyer des médecins, des médicaments, de l'alimentation spécialisée, je verse 150 F ☐ 200 F ☐ 500 F ☐ Autre .....
Chèque bancaire, à l'ordre de **Médecins Sans Frontières , 68, Bld Saint Marcel - 75005 Paris** ou par CCP à l'ordre de Médecins Sans Frontières, CCP 4060 U PARIS.

Nom

Prénom

Adresse

Code postal Ville

Tél.

DOSSIER

1. Que peut-on attendre de ce congrès ?

Ce congrès a été un congrès bilan, très important, car c'est la première fois que tous les délégués de toutes les régions ont pu être réunis.

Compte tenu des difficultés de déplacement, 600 délégués représentant les 32 communes (1 comité local par commune) et des militants (1.400) ont participé aux travaux du congrès.

Les comités locaux ont fait un bilan de leur activité depuis leur création : ils ont abordé les problèmes liés à l'organisation du FLNKS au bout de 4 mois d'existence. Ils ont fait le point de leurs forces, de la capacité de mobilisation des militants et de leur détermination.

Le congrès a dégagé 3 objectifs :

1. L'organisation économique et sociale au niveau local, notamment en cas de boycott économique.
2. L'autodéfense.
3. Des actions de déstabilisation sur le terrain : récupération des terrains, abattage de bétail, pression sur la société Le Nickel.

Tout type d'action est laissé aux différents comités locaux. Il n'y a pas de décision imposée par la direction, mais autonomie de chaque comité local en fonction des rapports de forces sur le terrain (exemple : le boycott de la rentrée scolaire).

Le front a décidé le principe de la relance des actions sur le terrain, car ce sont ces actions qui ont déterminé les acquis obtenus depuis 2 ans ; *mais le FLNKS continue de négocier car il ne juge pas opportun de mener la lutte armée contre les forces de répression* (il y a actuellement 6.300 militaires et policiers en NC, soit 1 pour 9 Kanaks.

2. Que représente aujourd'hui la LKS ?

On n'en tient plus compte. Elle s'est complètement marginalisée et connaît des défections à la base. Depuis le 18 novembre, on assiste à une dérive à droite de la LKS qui pratique une politique de main tendue à la droite. Elle s'enferme dans une démarche légalisée.

3. Quels sont les rapports du FLNKS avec les Etats du Pacifique ?

Le mouvement indépendantiste kanak a toujours bénéficié de l'appui politique des Etats du Pacifique Sud : depuis quelques années le « Forum du Pacifique-Sud » souhaite une évolution de la Nouvelle-Calédonie vers une solution d'indépendance. Toutefois, il faut introduire quelques nuances :

– Vanuatu, les Iles Salomon, la Papouasie-Nouvelle-Guinée apportent un soutien indéfectible et actif.

NOUVELLE CALEDONIE (2)

8 questions au F.L.N.K.S.

Hnalaine Uregei, représentant du FLNKS en France, fait le point avec des responsables de la fédération UDB de l'émigration, après le congrès de son mouvement, sur l'évolution de la situation dans son pays.

Le 15 janvier, à Paris, espace Balard, Jean-Marie TJIBAOU s'adresse aux 7.000 personnes venues apporter leur soutien à la lutte du peuple kanak pour l'indépendance, à l'appel de nombreuses organisations politiques et syndicales. L'annonce de la présence d'une délégation de l'UDB a été chaleureusement applaudie.

– L'Australie et la Nouvelle-Zélande ont une approche plus prudente. Elles disent oui à l'indépendance mais à condition que celle-ci ménage les intérêts de toutes les communautés et qu'elle n'engendre pas de déstabilisation : la transition doit se faire de façon planifiée, sans violence. L'Australie considère un peu le Pacifique Sud comme Reagan, l'Amérique centrale. Elle a la hantise d'un nouveau Cuba et aussi celle des conséquences sur les minorités australiennes.

Ainsi l'Australie apporte son soutien aux positions du gouvernement français depuis 1981.

4. Le FLNKS est composé des partis politiques indépendantistes kanaks, mais le mouvement syndical y est également représenté par l'USTKE.

L'USTKE est née en 81, mais l'idée de sa création était déjà en germe depuis longtemps, car le monde du travail n'échappe pas aux mêmes clivages que le monde politique (raciaux, etc.).

Le mouvement syndical en N.C. est récent, il est né avec l'industrialisation des années 50. 30 % de la population salariée est syndiquée ; essentiellement des Européens.

La jonction entre le mouvement indépendantiste kanak et les non-kanaks ne peut se faire que par le monde du travail.

Il y a 8.000 salariés kanaks, dont 1.700 sont à l'USTKE.

Egalement 1.200 non-kanaks sont adhérents à l'USTKE et représentés à sa direction.

80 % du personnel de l'aéroport international est membre de l'USTKE ; le mouvement syndical indépendantiste est également bien implanté dans le port ; d'où la capacité de bloquer l'économie de l'île. Depuis 2 mois déjà, le tourisme connaît une baisse importante, suite à une décision des syndicats du Pacifique de boycotter la Nouvelle-Calédonie.

L'USTKE est aujourd'hui la 2e organisation syndicale après 3 ans d'existence derrière l'USOENC.

La majorité des adhérents de l'USOENC vote RPCR, alors que la direction est plutôt indépendantiste. Ce qui fait que ce syndicat s'écroule.

Citons comme exemple le STOP-FO (syndicat de l'office des postes) qui serait l'équivalent de la CSL en France : un syndicat de travailleurs blancs qui affiche ouvertement des positions d'extrême-droite.

5. Comment réagissent les minorités tahitiennes et wallisiennes à la volonté kanake d'indépendance ?

Les minorités du Pacifique, tahitiennes et wallisiennes, sont encore manipulées mais, en fait, elles n'aspirent qu'à mieux vivre en Nouvelle-Calédonie. Leurs intérêts de travailleurs, c'est de se rallier au FLNKS. Le message à faire passer à ces minorités, c'est que l'indépendance est inéluctable. même si aujourd'hui ils votent LAFLEUR, ces gens-là, qui sont des gens de bon sens n'iront jamais mourir pour la défense des intérêts des colons.

La base électorale anti-indépendantiste est en fait une fausse majorité, qui repose sur la peur du changement, un bloc très hétérogène au sens de classe.

La stratégie du Front c'est d'isoler l'extrême-droite, pour préparer le mieux possible, avec l'ensemble de ces communautés, l'indépendance.

6. A droite au RPCR, on voit d'un côté D. Ukeiwe affirmer qu'il veut discuter avec le FLNKS ; de l'autre J. Lafleur appeler au non-respect du couvre-feu et faire monter la tension. Le RPCR semble souffler le froid et le chaud. Y a-t-il des divergences en son sein ou cela fait-il partie d'une stratégie politique ?

Le RPCR est un parti sans structure, sans organisation, qui tient par la pratique du clientélisme des notables.

Différents courants traversent le RPCR. Cela va des modérés à l'extrême-droite.

Dick Ukeiwe en est la caution kanake, mais il ne représente rien. Actuellement de nombreux Kanaks quittent le RPCR, notamment à cause des slogans criés lors de la mise à sac de Nouméa : « Mort aux Kanaks ! ». Le RPCR n'a pas de direction politique capable d'assumer la situation actuelle : c'est le RPR qui télécommande tout de Paris.

7. Quels sont les résultats de la tournée en France ?

Le bilan de cette tournée est mitigé. Le côté positif a été la rencontre avec les principales organisations du mouvement ouvrier (PCF, PS, CGT, CFDT, FEN). Toutes ces organisations, aujourd'hui, parlent d'indépendance kanake, alors qu'il y a trois mois elles n'employaient que le terme de droit à l'autodétermination.

Mais il faut quand même nuancer ce côté positif. Bien qu'il y ait eu beaucoup d'actions de soutien (création de 50 comités de soutien, meeting de 5.000 personnes à Paris) il n'y a pas encore de mouvement de masse de solidarité.

On se situe dans une période de reflux de la gauche en France, et en période de crise économique, ce qui fait que ce problème de décolonisation qui se passe à 20.000 km semble bien loin des préoccupations des travailleurs.

Par ailleurs, l'opinion de gauche a été échaudée par des expériences de décolonisation qui ont engendré des régimes dictatoriaux parfois pires que le système colonial antérieur ! *(Suite page 20)*

Le nickel : enjeu de l'impérialisme économique français

Depuis la découverte et l'exploitation des gisements de nickel – peu de temps après le début de la colonisation – l'histoire de la Nouvelle-Calédonie est soumise à une relation dialectique entre, d'une part la présence française (stratégie impérialiste) et l'exploitation capitaliste d'une richesse, le nickel, dont le contrôle de la production permettra de satisfaire les besoins industriels importants qui s'annoncent dès le début des années 1950. Il existe une lutte mondiale pour le contrôle de l'approvisionnement des métaux non ferreux. La Nouvelle-Calédonie joue son rôle, pleinement, dans cette lutte grâce à la Société métallurgique Le Nickel (SLN).

I. LE NICKEL : UN METAL STRATEGIQUE

On ne peut comprendre l'histoire calédonienne des trente dernières années si on n'a pas à l'esprit les enjeux économiques et politiques que représente la détention de gisements de minerais non ferreux, tel le nickel, et en aval, l'utilisation industrielle des métaux obtenus après transformation des dits minerais.

Ceci conclut logiquement dans un second temps à considérer le contexte mondial et la place de la France s'agissant du nickel en tant que marchandise.

A) Pourquoi le nickel ?

Les prévisions concernant les besoins en nickel des prochaines décennies montrent que son utilisation ira croissant. Le nickel appartient à l'ensemble des minerais et métaux non ferreux, matières premières industrielles considérées comme stratégiques car le degré de dépendance à leur égard peut être très élevé selon les pays considérés. Ces matières premières sont utilisées dans la composition des alliages pour aciers spéciaux dont l'avenir, grâce au développement des industries de pointe (aéronautique, nucléaire, électronique...) est très prometteur. Le VIII[e] plan français avait bien intégré cet enjeu stratégique : « une rupture d'approvisionnement, même momentanée de certains métaux stratégiques, suffirait à bloquer certaines filières de production ».

La France en effet est plus ou moins dépendante de l'extérieur pour nombre de ces matières : plus de 70 % pour le chrome, le molybdène, l'étain ; plus de 60 % pour le tungstène, le cuivre et le plomb.

La conjugaison de l'importance croissante de l'utilisation de ces matières et l'état de dépendance de la France vis-à-vis d'elles, font de la présence de nickel en Nouvelle-Calédonie une chance à ne pas perdre.

Une lutte mondiale capitaliste

Cette volonté de contrôle à moyen et long terme des sources d'approvisionnement en nickel est commune à l'ensemble des économies capitalistes développées.

Ce contrôle est l'affaire des grands groupes industriels américains, canadiens, français (voir encadré n° 1), tant au niveau minier (extraction) qu'au niveau métallurgique (transformation du minerai). Les groupes du nickel ont eu au cours des années 1970 un comportement identique à d'autres groupes industriels d'activités différentes, à savoir une stratégie d'implantation dans le tiers monde. C'est ainsi que Falconbridge s'est implanté en République Dominicaine et contrôle des réserves en Côte-d'Ivoire ; Inco s'est implanté en Indonésie, Amax au Bostwana, Hanna Mining contrôle en association des réserves en Colombie.

L'aspect stratégique dévoilé et la lutte qu'il entraîne entre groupes industriels sont incontestablement liés à la question de la localisation des réserves mondiales et à la question de l'épuisement plus ou moins rapide de ces réserves.

Pour ce qui est du nickel, il semble que l'on puisse évacuer la question de l'épuisement comme déterminant du comportement des groupes. En effet, on peut compter sur l'absence de rareté physique au moins jusqu'en 2050 et ce en comptabilisant uniquement les réserves terrestres (il y aurait au fond des mers 6 ou 7 fois plus de nickel que dans le sous-sol).

Ce point écarté, quelle est donc la répartition des réserves au plan mondial ?

Là est tout l'enjeu de la lutte : 30 % dans les pays développés à économie de marché ; 30 % dans les pays à économie planifiée ; 30 % dans le tiers-monde ; 10 % en Afrique du Sud.

Mais l'apparente dispersion observée lorsque l'on raisonne par groupes de pays, cache une forte concentration à l'intérieur des groupes pris séparément. Pour les pays développés, la localisation se situe au Canada, USA, Australie, tandis que pour les pays de l'Est, elle se situe en URSS. Par conséquent, les pays capitalistes ne sont pas dépendants ni du tiers-monde, ni des pays de l'Est (situation bien différente de celle du pétrole). Une preuve de plus que la lutte a bien lieu entre groupes industriels capitalistes.

B) Le nickel français : un pactole

Dans ce concert, la France est bien placée ! Grâce à la Nouvelle-Calédonie s'entend. Elle détient aujourd'hui environ 43 % des réserves terrestres connues. Il s'agit là de la plus forte concentration géographique de par le monde. Et loin devant le Canada (16 %), l'URSS (10 %), l'Australie (9 %) et l'Indonésie (8,5 %).

Il existe deux variétés de minerai de nickel : le nickel oxydé (80 % des réserves mondiales) et le nickel sulfureux (20 % des réserves mondiales). Le minérai calédonien est de la première variété, la plus coûteuse à la production, mais également la plus répandue.

L'organisation du processus d'exploitation (voir encadré n° 2) du nickel français est la suivante :

– L'extraction en Nouvelle-Calédonie bien sûr, avec quatre centres miniers.

– Une première transformation faite également en Nouvelle-Calédonie (métallurgie de base).

– Une seconde transformation réalisée en France, au Havre (métallurgie de « pointe »).

On trouve là un découpage « imposé » par la division internationale du travail. Ce qui est fort créateur de valeur ajoutée est localisé en France !

8. Le FLNKS veut se doter d'un journal régulier et aussi d'une radio pour contrebalancer l'influence coloniale des médias. Quels sont les problèmes que vous rencontrez à ce propos ?

Actuellement tous les médias (presse, radios, télé) sont contrôlés soit par la bourgeoisie anti-indépendantiste (2 radios libres sont financées par la droite) soit par l'Etat français (RFO : Radio France Outre-mer). Dans les mois à venir, une grande bataille idéologique sera menée par la Droite et par le FLNKS.

Pour y prendre part, le FLNKS a deux projets :

- Le lancement d'un hebdomadaire à grande diffusion, ainsi que la création d'une imprimerie.
- La lancement d'une radio. C'est le moyen de communication le plus répandu en Nouvelle-Calédonie.

Nous sommes actuellement en négociation avec M. Pisani pour obtenir l'autorisation de créer notre radio et l'utilisation des réémetteurs de RFO. *Contrairement à ce que l'on dit, le Front ne reçoit pas d'aide internationale et ne fonctionne que sur les cotisations de ses membres et des souscriptions de soutien.*

Fédération de l'Extérieur

Les groupes mondiaux du nickel

n° 1 – International Nickel Compagny (INCO), **Canada**
n° 2 – Falconbridge, **Canada**
n° 3 – Société métallurgique Le Nickel (SLN), **France**
n° 4 – Western Mining, **Australie**
n° 5 – Amax, **U.S.A.**
n° 6 – Hanna Mining, **U.S.A.**

II. LA SLN : UN MONOPOLE

C'est la Société Le Nickel (SLN) qui dès 1880 exploite les gisements nickelifères en Nouvelle-Calédonie.

A) 1 baron + 1 Etat = ?

Au début de ce siècle, la SLN crée son activité métallurgique afin de transformer elle-même le minerai extrait. En 1937, la SLN absorbe la société Calédonickel, seule autre entreprise de même nature, et acquiert ainsi le monopole de l'extraction et de la transformation du minerai en Nouvelle-Calédonie.

L'importante croissance de la métallurgie des lendemains de la seconde guerre mondiale au début des années 1970, va servir la SLN. L'industrie a de forts besoins en aciers inox. La SLN possède alors 10 % du marché mondial.

Mais les besoins de financement nécessaires à des investissements de plus en plus lourds, réclament un changement. Celui-ci intervient en 1974 : la SLN devient Société métallurgique Le Nickel, et son capital est porté à 1 milliard de francs.

Qui détient ce capital ?... De manière directe, deux sociétés : Imetal (secteur privé) et la Société nationale Elf-Aquitaine-SNEA, filiale du groupe ERAP (Etat français). Chacune de ces deux sociétés possède 50 % du capital de la SLN. Elf-Aquitaine, on connaît. Imetal, beaucoup moins. Deux entreprises industrielles ont des intérêts dans Imetal : Mokta et Penaroya. Mais surtout, on trouve dans le capital d'Imetal, avec 20 % de celui-ci, la banque Rothschild, présidée par le baron Guy.

Tout ceci donne une situation assez curieuse : une combinaison d'intérêts de deux ordres. L'Etat défend la logique politique impérialiste, la famille Rothschild défendant quant à elle – sans que cela nous étonne – la logique économique capitaliste. En 1982, le groupe Rothschild est nationalisé. L'exploitation du nickel devient entièrement une affaire d'Etat. Un monopole succède à un autre monopole.

B) Tout n'est pourtant pas rose

Mais il y a déjà plusieurs années que la crise sévit. La demande mondiale de nickel s'est ralentie : la consommation diminue de 15 % en 1980 par rapport à 1979 par exemple. Ceci a pour conséquence évidente une chute des cours. Pour la SLN, ceci est grave : les prix ne couvrent plus les coûts de production. A cela deux raisons principales.

D'abord les investissements massifs réalisés pendant plusieurs années sont par le jeu de l'amortissement annuel incorporés aux coûts de production. Ensuite, la SLN exploite un minerai plus cher à la production (car oxydé) avec une énergie coûteuse, le fuel pendant que d'autres tel INCO (Canada), extrait du minerai sulfureux, donc moins cher à la production, grâce à une énergie bon marché, l'énergie hydraulique.

Quel remède adopter ? Abaisser les coûts de production. Comment ? Du côté des machines c'est trop tard. Les investissements sont réalisés. Il faut payer ! Il reste la main-d'œuvre. On n'hésitera pas. En 1971, la SLN employait en Nouvelle-Calédonie 5.000 personnes. On en compte aujourd'hui environ 2.500 ! Il est important de noter que la SLN n'a pas liquidé des emplois n'importe où. Son usine du Havre (à forte valeur ajoutée dans la production) a vu ses effectifs croître.

Les suppressions d'emplois en Nouvelle-Calédonie sont la conséquence à la fois de l'inutilisation d'une partie des capacités productives due à la recession mondiale (autrement l'offre serait plus forte que la demande ; ce qui conduirait à une nouvelle chute des cours) et de l'existence de gains de productivité importants produits par l'installation des machines.

Ces dernières années, la SLN a connu des pertes, parfois importantes. Comment s'en sort-elle ? L'Etat renfloue et fait des avances. S'il s'agissait d'une activité « normale », on assisterait certainement à ce qui se passe dans nombre d'autres activités : augmentation des licenciements et « destruction » de capital ici pour le placer ailleurs. Mais nous l'avons compris, ce qui est en jeu c'est le contrôle des sources d'approvisionnement en nickel. Les considérations économiques ne sont pas les seules !

Et le peuple kanak là-dedans ?

Il ne paraît pas exagéré d'alléguer que le peuple kanak est assez loin de ces considérations économico-politiques.

Pourtant, si on voulait risquer une boutade on dirait que les Kanaks doivent beaucoup au nickel. Jusqu'en 1946, le régime de l'indigénat les maintenait dans les réserves à l'écart de l'activité économique capitaliste.

Face aux importants besoins en nickel, on les « libéra » afin qu'ils aillent grossir les rangs des forces productives. Cependant, les Kanaks sont peu nombreux dans l'effectif de la SLN. L'adaptation à de nouveaux rythmes d'activité leur étant sans doute difficile. A la fin des années 1960, les besoins en nickel sont encore plus grands. C'est de cette époque que date la politique d'immigration systématique si chère à M. Messmer. Coïncidence ?

Ceux des Kanaks qui sont employés par la SLN seront évidemment fortement touchés par les suppressions d'emplois consécutifs à la récession.

Il n'est pas exagéré non plus de dire que « le nickel » détermine en quelque sorte la vie sociale, politique et économique en Nouvelle-Calédonie, tant il est vrai que la SLN procure directement ou indirectement l'essentiel de l'emploi privé de l'archipel. La mono-activité est dangereuse. Même en Nouvelle-Calédonie !

Peut-être comprenons-nous mieux maintenant ce que l'on appelle « préserver les intérêts de la France dans le Pacifique ». Le gouvernement socialiste n'est-il pas d'une certaine façon écartelé entre sa conviction de la légitimité de la revendication du peuple kanak et la préservation d'intérêts économiques stratégiques. Le plan Pisani semble destiné à maintenir l'équilibre de la balance. L'équilibre existe-t-il ?

Yann FIEVET

RECTIFICATIF

Article Nouvelle-Calédonie, P.B. février : dans le paragraphe introductif, il fallait lire « les Kanaks **ne** vivent **pas** à Nouméa ».

LE CAFÉ DES MOUETTES

Numéro un en BIERES-WHISKIES

Port de commerce 29200 BREST - Tél. 44.33.21

TANGUY

Bois – Matériaux

LANNILIS	☎ 04.02.39	BOURG-BLANC	☎ 84.56.03
BREST	☎ 03.36.49	LANDERNEAU	☎ 85.30.17

TELE : Chadenn ar Vro

Le temps de se faire cuire un œuf

D'autres que nous le disent : les programmes de la chaîne FR3, dite régionale, sont loin d'accorder à la langue bretonne la place qu'elle devrait tenir dans un Etat respectueux de ses cultures. Cette impression est même ressentie de Paris puisque le chef de l'Etat lui-même reconnaît cette insuffisance dans un discours prononcé à Rennes. Espérons que le message sera entendu et qu'on n'en restera pas à de nouvelles paroles en l'air. Les différents gouvernements français nous y ont si souvent habitués.

Chadenn ar Vro, annonçait pour le dimanche 24 février, le programme suivant : **Skrid ha Skeudenn,** émission littéraire proposée par Mikaël Baudu et consacrée à la BD pour enfants, **An taol lagad, Breiz o veva** et **Mouchig dall.** Une fois encore – car la chose est fréquente – le programme n'a pas été celui qu'on attendait.

On commence d'abord par se demander ce qui a justifié la disparition de l'excellente émission de Y.B. Piriou, **Lenn ha Dilenn.** En fait de BD pour enfants, on nous présente des livres sur les oiseaux, écrits (et bien écrits), par Tugdual Huon, et des poèmes de Alan Botherel, composés sur le mode moyen-breton avec rimes internes. Tout cela ne manque pas d'intérêt, mais pourquoi annoncer des crêpes si on nous sert du kig ha fars ?

An taol lagad, toujours bien mené par Fanch Broudig, nous a fait quand même regretter l'époque où nous pouvions, en soirée, à une heure de grande écoute, prendre connaissance des nouvelles du pays en langue bretonne. Mais Fanch ne peut pas faire le poids à côté de **Janig Aimée,** le feuilleton de papa des années 60.

Malo Louarn passionne encore les téléspectateurs bretons qui sont nombreux à participer au concours de **Mouchig dall,** mais il serait peut-être temps d'apporter du nouveau dans le domaine.

Breiz o veva a été escamoté. Dans des cas semblables, on nous ressortait habituellement des placards de FR3 une émission déjà diffusée dans le passé. Cette fois-ci, on nous a servi un conte, écrit et lu par son auteur en personne, ex-président de RTB et aujourd'hui directeur de FR3 pour les programmes en langue bretonne. On n'est jamais si bien servi que par soi-même.

N'allez pas croire que c'était là le clou du spectacle. Non, Chadenn ar Vro et son comité avaient invité, dans cette peau de chagrin bretonne, le groupe musical **Gwendal,** qui interpréta avec brio et maestria trois morceaux aux accents nettement celtiques puisque la première chanson s'intitulait : **Celtic break.** Le ton était donné par les cordes des guitares électriques et celtisé par les trémoussements d'un merveilleux joueur de cornemuse écossaise. On se prenait à regretter l'absence de paroles dans cette composition quand ce vide fut bientôt comblé par l'interprétation du deuxième morceau : **Danse la musique** (en français sur l'écran). Quel soulagement, tout de même, d'entendre, à la pause, un des musiciens du groupe parler breton. Pour terminer, Gwendal proposait dans la langue de Shakespeare (ça fait plus exotique), **Up to the sky,** (en anglais sur l'écran), en espérant sans doute faire monter aux cieux les pauvres affamés de télé bretonne.

Au cours de l'interprétation de ces morceaux choisis par **Chadenn ar vro,** notre compatriote bretonnant, Youenn Gwernig, tirait tranquillement sur sa pipe, impassible et béat. A quoi pensait-il ? Sans doute pas à tous ces Bretons qui attendent une semaine qu'on leur octroie enfin leur émission en langue bretonne et qui pourraient bien se passer de se voir privés de minutes précieuses au profit d'une musique américano-parisienne pour qui on ne compte pas le temps d'antenne.

D. LE GUESNA

Histoire-devinette

De l'URB à l'UDB

Quelle est cette foule endimanchée massée devant la gare de Rostrenen ? Il s'agit des membres de l'URB venus des quatre coins de Bretagne pour leur congrès de 1907. Que veulent donc dire ces trois lettres ? me demanderez-vous. Cela ressemble beaucoup à UDB, pourriez-vous ajouter déjà curieux ou méfiants, c'est selon.

Quand je vous aurais dit qu'il s'agit d'une organisation du mouvement breton, que le U veut dire Union et le B, Bretonne, votre sentiment se renforcera.

Mais il reste le R ! Le D de UDB, presque tous le savent aujourd'hui – j'ai en tous cas l'audace de le croire – veut dire Démocratique. Alors le R de URB, dites-nous tout ! Si l'URB était la digne ancêtre de l'UDB, ce fameux R qui les différencie pourrait signifier Révolutionnaire. Malheureusement, la différence ne s'arrête pas à l'orthographe des sigles.

Elle va bien au-delà : le R veut dire Régionaliste. Vous y êtes : Union Régionaliste Bretonne.

Peut-être voulez-vous en savoir un peu plus ? L'URB a été fondée en 1898. Présidée dans un premier temps par A. Le Braz, puis par le marquis de l'Estourbeillon. Déjà je sens qu'à nouveau vous vous méfiez.

Cette organisation composée des tenants de la vieille droite avait une allure fortement confessionnelle et affichait des préférences monarchiques. Elle avait pour première revendication la défense de la langue bretonne et elle prônait déjà la décentralisation administrative. Tout ceci bien sûr n'était pas dénué d'arrière-pensées. Cette conviction est renforcée lorsque grâce à Yann Poupinot je prends connaissance de la composition de cette organisation d'un millier d'adhérents : 25 % de nobles, 17 % de prêtres, 11 % de membres des professions libérales, 11 % de commerçants, 6 % de fonctionnaires, 6 % d'artistes, 5 % d'industriels, 4 % de professeurs, 4 % d'étudiants. Pratiquement pas de paysans, de marins, d'ouvriers !

Désormais, si vous confondiez URB et UDB, vous seriez impardonnables. Les survivants de l'URB – je doute qu'il en reste beaucoup – pourraient en être flattés. Pas nous !

Yann FIEVET

Rostrenen, congrès de l'URB, 1907.

En Bretagne, en mars, le 6e festival du film et de la télévision des pays celtiques

Le premier festival a eu lieu en 1980, à Benbecula, dans les îles Hébrides, au large de l'Ecosse.

Cet événement annuel a grandi et évolué grâce aux festivals qui se sont déroulés par la suite à Harlech (Pays de Galles), Wexford (Irlande), Glasgow (Ecosse) et Cardiff (Pays de Galles). En cinq ans, le festival est devenu un des grands rendez-vous des pays celtiques.

La Bretagne a l'honneur d'être l'hôte du festival du film et de la télévision dans les pays celtiques, du 25 mars au 31 mars 1985. Ce 6e festival aura l'originalité de se tenir dans deux villes, à Rennes, qui est un des tout premiers pôles actuels de recherche en Europe dans le domaine de l'image, puis à Douarnenez, qui est depuis de nombreuses années le lieu privilégié de rencontres des créateurs de Bretagne dans le domaine audiovisuel et cinématographique.

PROGRAMME DES SEMINAIRES

Lundi 25 mars, à Rennes : « Les nouvelles technologies ».

Mardi 26 mars, à Rennes : « La télévision et la régionalisation en France ».

Mercredi 27 mars, à Douarnenez : « Les rapports entre le cinéma et la télévision » et « L'enfant et la culture audiovisuelle ».

Jeudi 28 mars, à Douarnenez : « Le métier de producteur : mécénat public et privé » et « La formation aux carrières audiovisuelles ».

Vendredi 29 mars, à Douarnenez : Assemblée générale de l'association pour le cinéma et la télévision dans les pays celtiques ; séminaire sur « Distribution et commercialisation » ; cérémonie de remise des prix.

Samedi 30 mars, à Douarnenez : « Culture, langues celtiques et mass-média ».

10 francs.

Diwan
29214 Tréglonou

Pour faire le point sur Diwan, les finances, les éditions An Here et oaled Diwan

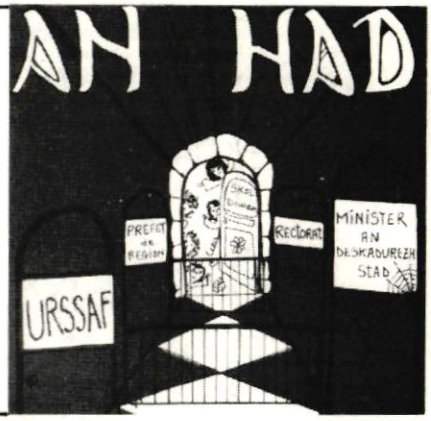

Célébration du centenaire de l'écrivain trégorrois JARL PRIEL (1885-1965)

Le 13 avril 1885, naissait, à Plouguiel (Priel en breton), près de Tréguier, Charles Joseph Marie Trémel qui devait devenir bien plus tard un des grands écrivains de langue bretonne de ce siècle, sous le nom de Jarl Priel. Charles Tremel eut le breton comme langue maternelle mais apprit le français à l'école et devint lui-même professeur de français de 1911 à 1914, à Borovitchi, en Russie. Mobilisé pendant la première guerre mondiale, il se fit ensuite un nom à Paris dans le théâtre et la littérature. Collaborateur et ami de Jouvet et Dullin, il collabora à « Candide », au « Mercure de France » et à « Marges ». Il publia aussi plusieurs romans.

Ce n'est qu'après avoir déjà dépassé la cinquantaine que Jarl Priel se révéla également un écrivain fécond en langue bretonne. On lui doit une quinzaine de pièces de théâtre, un grand roman maritime « An Teirgwern Pembroke » (le trois-mâts Pembroke), divers contes, la traduction de diverses nouvelles russes et une savoureuse autobiographie en trois volumes, parue de 1954 à 1957. Son œuvre en langue bretonne est profondément inspirée par le monde paysan du Trégor de son enfance, et aussi de son séjour en Russie à la veille de la Révolution. Jarl Priel fut également un grand comédien, aussi bien en français sur les scènes parisiennes qu'en breton dans le rôle de Salaun ar Foll (Salaün le Fou) dans le fameux film des Frères Caouissin, tourné au lendemain de la dernière guerre, le « Le Mystère du Folgoët ».

A l'occasion du centenaire de sa naissance et du vingtième anniversaire de sa mort, l'association des Ecrivains de langue bretonne, présidée par l'écrivain et éditeur brestois Ronan Huon, va organiser, le dimanche 12 avril prochain, à Plouguiel et à Tréguier, une grande journée en langue bretonne en l'honneur de Charles Priel.

Bagad Kemper War an dachenn, vol.3

Voici la suite des deux premiers albums réalisés par le bagad de Kemper. On y trouve quelques-unes des meilleures compositions et arrangements réalisés dans la perspective du championnat de Bretagne des Bagadous. C'est un disque instrumental varié, parcourant Haute et Basse-Bretagne en une suite de marches et de danses. La marche Ton bale Léon Braz rend hommage à l'un des derniers grands sonneurs traditionnels de bombarde du Poher. Une des originalités de ce disque est constituée par une suite de danses de la Renaissance qui témoigne des nouvelles voies explorées par l'ensemble des bagadous de Bretagne.

Marialys BERTAULT

« Sophie et Brutus »

Aussi étrange que cela puisse paraître, c'est sans doute pour la première fois que l'on écrit véritablement l'histoire de la famille de Victor Hugo, ne se bornant pas à reproduire plus ou moins la flatteuse légende que le poète s'est plu à imaginer et dont son père, le général Hugo, avait commencé l'élaboration dans des mémoires extrêmement sélectifs, quand ils ne sont pas parfaitement mensongers.

Quelle distance entre le capitaine des colonnes infernales de la Révolution, participant aux massacres des populations paysannes du pays de Châteaubriant et à ce « héros au sourire si doux », tel que l'évoque la plume olympienne de son fils.

Quant à sa mère, Sophie Trébuchet, issue d'une famille jacobine bon teint, très liée à Carrier, la bête immonde de Nantes dont une de ses tantes était la maîtresse, elle n'avait rien de la « Vendéenne » héroïque qu'il nous présente.

A travers la vie de ces personnages, c'est toute une époque que, grâce aux patientes recherches de Marialys Bertault, nous voyons sortir de l'ombre, une des plus sombres de notre histoire, où règne une insupportable odeur de sang, et dont elle nous aide à distinguer le vrai visage, faisant tomber les masques de ces hommes brutaux que sont trop souvent dans nos manuels scolaires, on trouve travestis en héros.

L'histoire est bien retracée, très personnalisée, assez loin de la « nouvelle histoire » et de son substrat économique et social.

Les amateurs d'histoires et de romans y trouveront aussi leur compte car le récit se lit facilement et l'intérêt ne faiblit pas au fil des pages.

(1) *« Sophie et Brutus », le sang lorrain et breton de Victor Hugo. Editions France-Empire.*

NOUVEAU :

Un disque de Patrick EWEN pour les enfants

En collaboration avec l'institut culturel, Skol Vreizh vient d'éditer un 3e disque de chansons **en breton** pour les enfants. Cette fois, Patrik Ewen prend le relais de Kristen Nogues, dont les deux disques ont fait chanter des centaines de classes. Au « Kan ar Bobl », on pouvait observer que deux classes sur trois présentaient des chansons ou comptines empruntées à Kristen Nogues et Claude Le Du, l'auteur du choix.

Comme les précédents de la collection, le disque de Patrik Ewen est joliment présenté ave 8 pages de textes et dessins. L'accompagnement musical des Bleizi Ruz est excellent. La différence vient de la personnalité et du style du chanteur, mais aussi du choix fait par le chanteur lui-même : une seule longue chanson par face. D'un côté, une chanson du « Barzaz Breiz », revue et corrigée à l'écossaise en ce qui concerne la musique, de l'autre, une chanson spécifiquement pour enfants d'Ivonig Picard, « Marc'harid al leur ger », la sorcière des Monts d'Arrée qui vient chercher les enfants qui restent trop longtemps dehors le soir... Les enfants du primaire pourront apprendre ces chansons, plus difficiles que les précédentes. Et accompagnées de dessins qui pourront en inspirer d'autres.

J.J.M.

(1) Kanaouennou evid ar vugale. P. Ewen, disque Skol Vreizh n° 3, Skol Vreizh, 6 rue Longue, 29210 Morlaix, 30 F franco.

porcelaines - faïences - grès
verres et cristaux - coutellerie - acier inox

Fanch GRIFFON
4, rue duguay-trouin -
29100 douarnenez - tél. 92.18.17

cadeaux - souvenirs - listes de mariage

Parutions récentes

L'histoire des forges de Haute-Bretagne : Si aujourd'hui le pays de Châteaubriant paraît essentiellement rural, cette région fut aux XVIIe et XVIIIe siècles l'un des foyers les plus riches de la métallurgie française. Trois usines sont construites à Sion, Pouancé et Riaillé qui consomment d'énormes quantités de charbon de bois. La chute rapide de toute cette métallurgie se place à la fin du XIXe siècle avec le développement de la concurrence lorraine. Au moyen de près de 200 documents comprenant dessins, photographies, plans, etc. et d'analyses d'historiens et d'archéologie, c'est toute une histoire qui s'éclaire, rendant vivants des lieux aujourd'hui désertés. **Les forges du pays de Châteaubriant** sont en vente auprès de l'association pour le développement de l'inventaire général des monuments et des richesses artistiques dans la région des Pays de la Loire (sic), 2 allée du Commandant Charcot, 44000 Nantes.

Lieux nantais : André Péron est un enseignant de philosophie, originaire du Finistère (pays bigouden) établi à Nantes depuis plusieurs années et tombe sur le charme de la capitale ducale. Il vient de faire paraître aux éditions Ressac de Pont-L'Abbé deux opuscules sur sa ville d'adoption : l'un traite du tramway, un sujet qui fut aux premières loges dans la polémique démagogique de la droite lors des dernières élections municipales, le tramway, l'autre du passage Pommeraye, un lieu qui inspira Pierre de Mandiargues et le cinéaste Michel Deny. Deux ouvrages fort intéressants à lire, écrits d'un style alerte qui sait mêler érudition et humour, surréalisme et vie quotidienne des Nantais.

Le chantier du président (suite)

Nous avons déjà dénoncé les dépenses colossales envisagées pour des équipements culture de luxe à Paris *(PB de novembre)*. Nous ne sommes pas les seuls à dénoncer ces dépenses scandaleuses au moment où les besoins culturels de base ne sont pas satisfaits, et au moment où des milliers de chômeurs se retrouvent sans aucune aide publique. Diverses associations de défense de l'environnement à Paris même, s'opposent au projet et lancent une pétition. En voici l'essentiel. Il n'est pas interdit de participer !

MÉGALOPÉRA

200 MILLIARDS DE CENTIMES AVOUÉS pour construire l'OPÉRA-BASTILLE dans une période de pauvreté grandissante,

C'EST DÉRAISONNABLE

Détruire un quartier historique, populaire et vivant,

C'EST DÉRAISONNABLE

Bâtir un nouveau théâtre quand d'autres salles sont inutilisées,

C'EST DÉRAISONNABLE

Déroger de tous côtés aux règles d'urbanisme, détruire un espace vert, amputer la coulée verte Bastille-Vincennes,

C'EST DÉRAISONNABLE

Promouvoir partout la culture, l'habitat, les équipements et le cadre de vie pour soutenir l'emploi en France,

ÇA, CE SERAIT RAISONNABLE

MALGRÉ LES APPARENCES, IL N'EST PAS TROP TARD pour mettre fin à cet Opéra-gâchis.

Les Parisiens ont dénoncé bien d'autres projets aberrants, arrêtés *in extremis* (Voie expresse Rive Gauche, Carreau du Temple, Radiale Vercingétorix, etc.).

Les associations soussignées ont dû payer cette publicité, seul moyen, pour elles, de vous informer.

LES AMIS DE LA TERRE, BUREAU DE LIAISON, DOUZIÈME-BASTILLE, DROITS DU PIÉTON, LE PIÉTON DANS LA CITÉ, SOS PARIS, LES VERTS, ASSOCIATION POUR LA RÉALISATION DE LA COULÉE VERTE.

J'approuve votre action contre l'OPÉRA-BASTILLE

Nom : ..... Adresse : .....

Signature :

Bulletin à renvoyer au Regroupement des Associations signataires
103, rue de Vaugirard, 75006 - PARIS

P.B. SERVICE

COMMERORATIONS

15° centenaire de la fondation de l'abbaye de Landévennec

C'est vers 485 qu'un moine originaire du Pays de Galles, Saint-Gwénolé, fonda l'abbaye qui porte son nom, au fond de la rade de Brest, à l'embouchure de l'Aulne. Cette abbaye dont le scriptorium (atelier de production de manuscrits par les moines capistes), fut extrêmement actif tout au cours du Haut Moyen-Age, joua un rôle spirituel, politique et culturel capital dans l'histoire de la Bretagne médiévale. Les manuscrits de Landévennec sont aujourd'hui dispersés à travers l'Europe et l'Amérique du Nord : Bibliothèque Bodléïenne d'Oxford, Bibliothèque Royale de Copenhague, Bibliothèque de la ville de New-York, etc. L'histoire de l'abbaye de Landévennec a connu de nombreux rebondissements. Elle fut notamment détruite par les Normands en 913 (puis reconstruite à partir de 936) et à nouveau fermée et détruite à la Révolution. Lancé dans l'entre deux-guerres, le projet de faire revivre Landévennec s'est réalisé à partir de 1950 avec le début de la reconstruction. Des moines bénédictins s'y sont installés en 1958 et sont aujourd'hui au nombre de 45. Le 15° centenaire de cette fondation va donner lieu à de très nombreuses manifestations au cours des prochains mois :

– courant avril : Emission d'un timbre-poste pour ce 15° centenaire ; inauguration d'une grande exposition (sans doute à Brest) sur l'histoire de l'abbaye .

Les origines de la Bretagne

Conférence de Léon Fleuriot

Organisée par le Cercle Celtique de Rennes, à la Ferme de la Harpe, avenue d'Ile-de-France, 35000 Rennes-Villejean.

« Les origines de la Bretagne ont été étudiées jusqu'ici dans un contexte géographique et temporel très étroit. En fait, les mouvements nord-sud et sud-nord n'ont pas cessé dans l'« Océan Britannique » depuis la Préhistoire. Les Bretons n'ont jamais été étrangers à l'Armorique. Ils étaient en relation quotidienne avec elle. Des événements historiques d'une grande ampleur, liés à la chute de l'Empire Romain ont amené leur installation massive, favorisée par les Romains, dans tout le nord de la Gaule, et surtout, à l'ouest de l'Armorique, chez les Ossismes et Vénètes. Etant très proches de la population locale, ils ont fusionné si bien qu'ils ont pu créer un état durable et que leur langue, même très évoluée, dure jusqu'à nos jours. »

HENAULT

Photo - Ciné

5, place Le Flô

LESNEVEN

Tél. 83.00.15

Exclusif !

Le timbre qui paraîtra en avril, pour commémorer les 1.500 ans de l'Abbaye.

Randonnées guidées en Bretagne

– Randonnée pédestre « Tour des Monts d'Arrée », du 23 au 30 mars, au prix public de 1.490 F.

– Randonnée pédestre « Tour de Brocéliande », du 30 mars au 6 avril, au prix public de 1.390 F.

– Randonnée nautique en chaloupe trégoroise, du 11 au 15 avril, au prix de 690 F.

Les prix indiqués comprennent l'adhésion à l'ABRI, l'hébergement, la pension complète, l'encadrement pour un accompagnateur.

Congrès celtique international

Après Nantes en 1974, Lannion en 1981, c'est Rennes qui l'accueillera cette année, du 11 au 17 août.

Les discussions porteront sur le thème de la place des langues celtiques dans la vie actuelle ; les congressistes s'intéresseront à la question des éditions en langues celtiques, notamment les éditions pour enfants, la place des langues celtiques dans les médias modernes (cinéma, vidéo, radio, télévision) et dans la vie publique, les techniques modernes d'enseignement.

En marge de ces travaux auront lieu de nombreuses activités : excursion, expositions et projections de films, et, chaque soir, des spectacles où seront représentés tous les pays celtiques : musique, danse, chant, fest noz.

Renseignements : Kendalc'h Keltiek Etrevroadel, Ti Etrevroadel Kêr Roazhon, 7 quai Châteaubriand, 35000 Roazhon.

Stages de l'Atelier de création audiovisuelle de Saint-Cadou (29)

• 4 au 8 mars, **stage scénario** (avec le soutien de l'Atelier Régional Cinématographique). Ce stage s'adresse à des personnes désirant réaliser un document audiovisuel. Ce sera une initiative à l'écriture cinématographique.

• 18 au 22 mars, **stage vidéo perfectionnement.** Réservé à des personnes ayant déjà des notions en vidéo. Ce stage a pour but de faire connaître les différents stades d'une production et de réaliser un document.

• 25 au 30 mars, **6° festival celte du film et de la télévision.** Les stagiaires pourront participer aux séminaires, projections et manifestations officielles du festival. Des rencontres pourront avoir lieu avec des réalisateurs, producteurs de films et de télévision.

• 31 mars au 6 avril, **stage super 8.** Ce stage a pour but d'initier des personnes n'ayant pas de connaissance en super 8. (Tél. 98-68.82.39).

Lutte bretonne Calendrier

La fédération de Gouren de la Falsab a établi son calendrier pour la saison 1985. Ce calendrier donne les différentes dates et lieux de rencontre et des diverses compétitions de lutte bretonne, mais aussi les dates des différents stages de formation qui se déroulent en grande partie à Ti Ar Gouren, en Berrien.

- **10 mars :** Challenge benjamins-minimes, Châteauneuf-du-Faou.
- **24 mars :** Challenge cadets-juniors, Rennes.
- **14 avril :** Challenge seniors, Plouzane.
- **5 mai :** Critérium poussin, Trégunc.
- **12 mai :** Critérium benjamins-minimes, Gouesnou.
- **26 mai : Tournoi à Berrien.**
- **2 juin :** Fête des lutteurs à Porspoder.
- **23 juin :** Championnat des Côtes-du-Nord.
- **7 juillet :** Tournoi à Larmor-Plage.
- **30 juin ou 14 juillet :** Championnat du Finistère, lieu restant à déterminer.
- **21 juillet :** Tournoi fête de la Terre, Berrien.
- **28 juillet :** Championnat de Bretagne, Languidic.
- **4 août :** Fête des lutteurs, St-Kadou, Gouesnac'h.
- **18 août :** Tournoi de la St-Loup, Guingamp.

keltia-musique

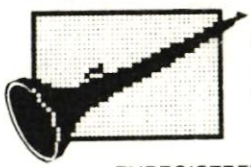

1, place au Beurre
29000 QUIMPER
TÉL. : (98) 95.45.82

DISQUES
LIVRES
ET
INSTRUMENTS
DE MUSIQUE
DES PAYS
CELTES

ENREGISTREMENTS - ÉDITIONS de DISQUES et CASSETTES

Stages de musique du 1er au 5 avril 85

Accordéon diatonique (Yann Dour), 1.020 F ; violon (M. Ourhemanov), 1.020 F ; guitare (F. Chapron), 1.020 F ; bombarde (C. Caron), 1.020 F ; sonneur de couple (P. Janvier), 1.020 F ; cornemuse (J.C. Bars), 1.020 F ; danses irlandaises avec des moniteurs venant d'Irlande, 1.150 F ; reliure, les 3, 4 et 5 avril (J. Lelouette), 570 F ; à Ti Kendalc'h, 56350 Saint-Vincent-sur-Oust.

Le prix comprend la pédagogie (la restauration et l'hébergement).

20 et 21 avril 1985

Le Centre Culturel Breton de Lannion organise un stage de musique traditionnelle bretonne, le week-end des 20 et 21 avril 1985, au centre de vacances de Kerallic, à Plestin-les-Grèves (Côtes-du-Nord).

Le stage comprendra les ateliers suivants :

1) « Sonneurs de couple » (bombarde et biniou-koz), animé par Y. Le Bihan et P. Molard.

2) « Accordéon diatonique », animé par Y. Dour.

3) « Kan ha Diskan », animé par E. Marchand et M. Guilloux.

4) « Vielle », animé par A. Cerruti.

Le prix du stage est fixé à 350 F tout compris. Renseignements : tél. 96-48.32.48.

BREST, 16 et 17 mars 1985
Journées interceltiques de cornemuse solo

Organisées pour la cinquième année consécutive par le Centre d'Art Populaire, en collaboration avec le Palais des Arts (ville de Brest) et l'Association Bretonne des Solistes de Cornemuse (S.B.S.C.).

• Samedi 16, à 20 h 30, salon Richelieu de l'Hôtel de Ville : **récital John D. Burgess.**

• Dimanche 17, à partir de 9 h, salle Marcel Cerdan : **concours interceltique.**

LES 3 EPREUVES SONT :

1) PIOBAIREACHD : 1 épreuve à présenter au jury.

2) MARCHE, STRATHSPEY, REEL : présenter au jury deux suites construites sans panachage envisagé.

3) UNE SUITE DE DANSES DE BRETAGNE (avec intro-mélodique), adaptée ou arrangée ou composée pour la cornemuse ; le candidat devant fournir la partition au jury.

Organisation : C.B.A.P., 37 rue V. Hugo, Brest, tél. 98-46.05.85.

Récitals

• 1er mars 85, KORNOG, Vannes (P.A.C.), à 21 h.

• 22 mars 85 : NORMAN STANSALL (ancien guitariste de Simon et Garfunkel), accompagné par les frères Queffeleant. Salle des fêtes de Trébeurden, 21 h. (Organisation : comité des fêtes).

Bourse de la musique à Lorient

L'association GAG (association de musiciens de la région de Lorient), en collaboration avec le FJT, organise, le samedi 23 mars, de 14 à 19 h, au FJT Courbet, sa première bourse de la musique. Chacun peut venir y vendre ou y échanger son instrument, son ampli, out toute autre chose ayant trait à la musique (disques exceptés). Parallèlement, des luthiers et facteurs d'instruments exposeront leurs articles et donneront des conseils. Nombreuses animations musicales. Entrée gratuite.

EMIGRATION
Une nuit aux Lilas

L'association Dugelez Breiz organise, le 13 avril, à 21 h, à la salle des fêtes des Lilas, son concert suivi d'un fest noz. Comme à l'habitude, le plateau sera toujours aussi alléchant.

Ce 13 avril, les musiciens du Léon seront à l'honneur pour la partie concert.

Ar Bleizi Ruz en concert. Le groupe Desbordes-Guénégan, avec neuf musiciens (synthétiseurs, bombardes, chants, cornemuse, saxophone et rythmes africains).

Puis kan ha diskan avec Hebert et Salaün et les sonneurs Alhaits et Cantal.

Salle des fêtes des Lilas, 2 rue Waldeck Rousseau (métro Mairie des Lilas). Entrée : 45 F.

FEST-NOZ

Mercredi 27 mars, fest-noz avec le groupe Pennou-Skoulm, Dumont-Gaouyer..., au foyer de l'INSA, Campus de Beaulieu, Rennes. (Organisation : Amicale des élèves de l'INSA).

Pour organiser une soirée : Musique Bretonne (groupes)

Gwerz : Mélodies, concert breton ; Patrick Molard, Goas ar Guelen, 29270 Plounévezel, tél. 98-93.22.75.

Kornog : Celto-breton ; Jean-Marc Le Luyer, 9 rue Duguay Trouin, 22700 Perros-Guirec, tél. 96-25.36.29.

Skolvan : Fest noz ; Patrice Quéré, Kerous, 56 Inzinzac-Lochrist, tél. 97-36.97.85.

Pennou Skoulm : Fest noz ; tél. 99-32.06.93 ou 96-23.36.29.

Bleizi Ru : Fest noz ; Loïc Le Borgne, 50 rue Albert Louppe, 29200 Brest, tél. 98-42.04.16.

Sonerien Du : Fest noz, concert ; Raymond Riou, Ti er Douar, 29 Plonéour-Lanvern, tél. 98-87.70.79.

Diaouled ar Menez : Jean-Yves Le Corre, 29270 Carhaix, tél. 98-93.21.72.

L'Hilare Carhaisienne : Jean-Louis Le Vallegan, 11 rue au Fil, 29210 Morlaix, tél. 98-63.32.82.

Hep Trubuilh : (Jouin - Crépillon), Pierre Crépillon, 29270 Carhaix, tél. 98-93.71.30.

Chanteurs, Jouin et Leroux : Kan ha diskan ; Laurent Jouin, Le Magor, 29 Collorec, tél. 98-86.81.50.

Stages en langue bretonne à Oaled Diwan

Comme chaque année, Oaled Diwan organise, à Treglonou, dans le pays des Abers, à 20 km au nord de Brest, un grand nombre de stages et de week-ends en langue bretonne. Ces séjours s'adressent aussi bien aux bretonnants confirmés qu'à ceux qui désirent progresser dans la connaissance de cette langue tout en passant d'agréables vacances et en découvrant de nouvelles activités. Tous les stages, à l'exception de ceux marqués d'un astérisque, se dérouleront uniquement en breton.

- **1-6 avril :** Stage de breton pour lycéens (organisation : Unvaniezh ar gelennerien).
- **9-11 avril :** Stage de formation pour animateurs de colonies de vacances.
- **10-12 avril :** Colloque sur la littérature bretonne contemporaine.
- **13-14 avril :** Week-end d'équitation (initiation).
- **20-21 avril :** Week-end de langue bretonne tous niveaux (organisation : S.A.E.).
- **27-28 avril :** Week-end de découverte de la nature : faune et flore des Abers.
- **4-5 mai :** Week-end de langue bretonne (perfectionnement).
- **8-9 juin :** Week-end de langue bretonne tous niveaux (organisation : S.A.E.).
- **15-16 juin :** Week-end de voile/week-end de théâtre.
- **1er-6 juillet :** Stage de cinéma.
- **2-5 juillet :** Stage de littérature orale.
- **2-5 juillet :** Vacances pour adolescents (12-14 ans).
- **8-27 juillet :** Colonie de vacances (6-12 ans).
- **1er-10 août :** Stage de voile.
- **5-16 août :** Stage de langue bretonne (tous niveaux).
- **12-16 août :** Stage de théâtre.
- **18-24 août :** Stage de gallois.
- **19-31 août :** Stage de langue bretonne en milieu agricole.
- **21-31 août :** Stade de danse - kan ha diskan.

Renseignements : Oaled Diwan, 29214 Tréglonou, tél. 98-04.07.04.

AUBERGE
LE CROAJOU-MEIN
La Croix de Pierre
29218 PLOUGONVEN
tél. (98) 72.52.55

L'ARTISAN DU DÉMÉNAGEMENT
DENIS PHILIPPE
FER - MER - ROUTE
Camions capitonnés Matériels spécialisés
25, rue Evariste-Galois
29200 BREST - Tél. (98) 03.11.52

MITTERRAND CENSURÉ !

Ce qu'a vraiment dit le Président sur la Bretagne, à Rennes...

Après le discours présidentiel de Rennes du 1er février, nous avons recherché, dans la presse quotidienne, les paroles prononcées concernant la culture bretonne : hormis le CAPES de breton, aucune trace ! Nous nous sommes reportés aux hebdomadaires départementaux du P.S. : rien de plus ! Aux hebdos d'arrondissement : rien non plus. Force nous a été de constater que F. Mitterrand a été victime d'une forme de censure sur un sujet où on l'attendait et où il n'a guère été loquace (94 mots). Etant opposés à la censure, nous nous permettons de restituer, ci-dessous, les propos présidentiels en la matière (1).

Le Président de l'Etat français reconnaît que l'on n'a pas assez fait pour les langues et les cultures bretonnes, que les horaires dans l'enseignement et l'information sont insuffisants et que la tentative de R.B.O. a été un échec. C'est vague mais c'est clair ! Il n'évoque pas la situation à la télévision, qui est encore pire. La plupart des journaux ont remarqué la brièveté du propos... sans le restituer intégralement. Nous, nous le faisons.

(1) D'après le texte fourni par le service de presse de la présidence.

> Je disais, tout à l'heure, aux dirigeants des Assemblées Régionales bretonnes, que, selon moi, on n'avait pas assez fait par exemple pour les cultures et les langues bretonnes depuis trois ans. Je leur ai dit qu'il fallait élargir les heures d'enseignement ou d'information, qu'il le fallait raisonnablement, parce que certaines tentatives ont été faites dans ce sens, et elles ont échoué... je pense à Radio-France. J'ai dit que j'avais décidé de créer un Conseil National des Langues de France. J'ai dit que je recommandais au Gouvernement la création d'un CAPES breton-lettres modernes.

SUNNY diesel.

Berline, 4 portes, 4,135 m
Moteur transversal 1.681 cm3
Boîte 5 vitesses, 145 km/h
Consommation conventionnelle UTAC
à 90 km/h : 4,6 litres/100 km
à 120 km/h : 6,6 litres/100 km
cycle urbain : 6,9 litres/100 km
5 CV – traction avant
Garantie 2 ans pièces et M.O.
DATSUN assistance 24 h/24

UNE NISSAN DATSUN POUR TOUJOURS
ESSAYEZ-LA CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE :

GARAGE DOLLO-QUINTRIC
16 rue de Maupertuis
1 rue de Kerbernard
Z.I. de Kergonan – 29200 BREST
☎ 98-41.83.77

DATSUN
NISSAN

Rejoignez le 3e Constructeur Mondial

ÇA S'EST PASSÉ EN FÉVRIER

GUY LECLERC, DIRECTEUR DE L'ECOLE St LOUIS À CHATEAULIN, S'EN PREND À SES ENSEIGNANTS CFDT.

CONGRÈS DU P.C.: LE PARTI ADMET LA DISCUSSION, MAIS PAS CELLE MENÉE PAR LES RÉNOVATEURS.

LE PEN:

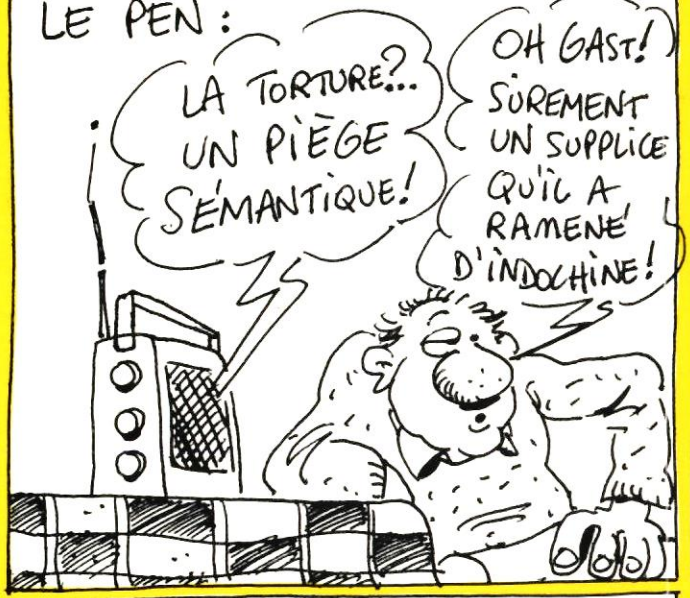

CHEVÈNEMENT: RETOUR AUX BLOUSES GRISES POUR LES ENSEIGNANTS SOIXANTUITARDS

LE FROID REVIENT

TCHERNENKO PÈTE LA SANTÉ: DEVANT LES CAMÉRAS SOVIÉTIQUES, IL AGITE SA CARTE D'ÉLECTEUR ET PRONONCE UN MERVEILLEUX DISCOURS

NONO 85